

# ANNEXES

## ESPACE DE VIE SOCIALE

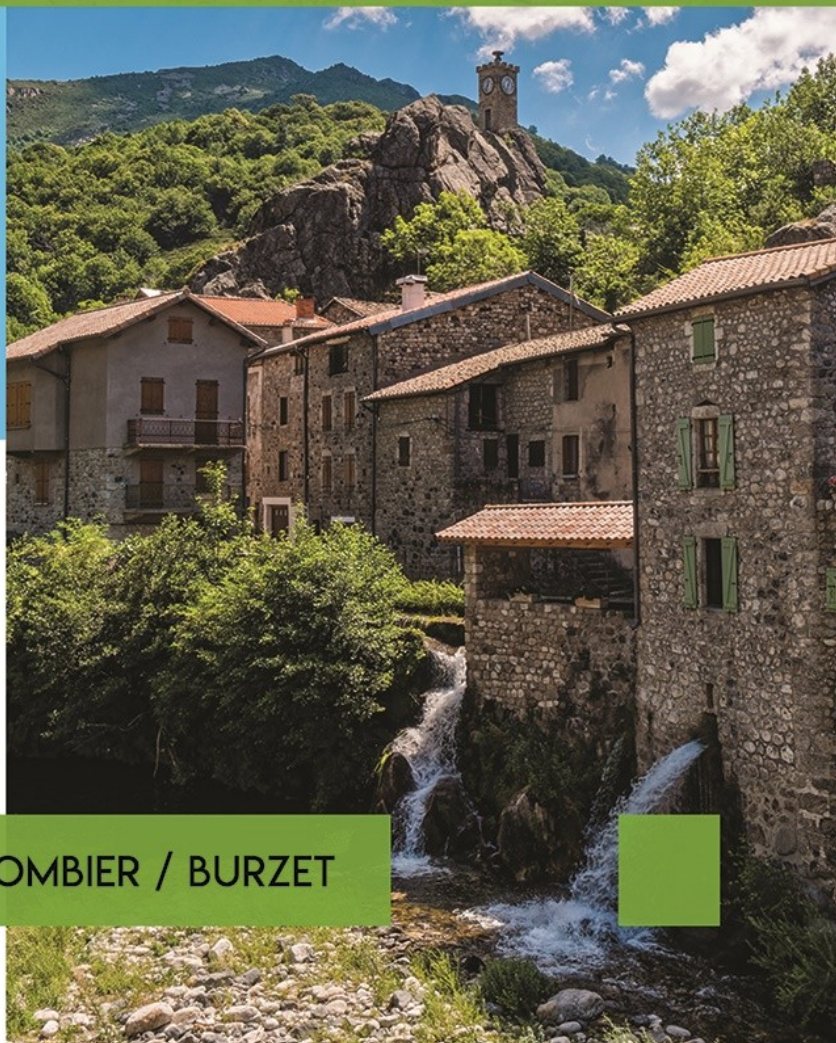
### PROJET SOCIAL 2020/2023

Association Mont'a la Feira  
28 Grand Rue  
07450 BURZET



SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER / BURZET

info@maisondevallee.fr  
maisondevallee.fr  
facebook.com/maisondevallee



# Annexe n°1

## Fiche d'identification de l'association

### Caractéristiques générales de l'association :

**Nom :** Mont'a la Feira

**Raison sociale / Objet de l'association :** L'objet de l'association est de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges.

**Statut juridique :** Association de loi 1901

**Adresse :** Maison de Vallée – 28 Grand Rue

Code Postal : 07450

Commune : BURZET

**Téléphone :** 06 11 67 14 10 – 09 63 54 19 98

**Courriel :** [accueil@maisondevallee.fr](mailto:accueil@maisondevallee.fr)

**Adresse internet :** <https://maisondevallee.fr/> et une page Facebook : <https://www.facebook.com/maisondevallee/>

**Les domaines d'activités de l'association hors animation locale :** Tout ce qui est développé par l'association contribue à l'animation locale.

**Nom du représentant légal :** DUPRÉ Baptiste, LEFEBVRE Jean-Pierre et DELABBÉ Noëlle

**Téléphone :** 04 69 22 61 81

**Courriel :** [baptistedupre07@gmail.com](mailto:baptistedupre07@gmail.com)

### Présentation de l'Espace de Vie Sociale :

**Nom :** La Maison de Vallée

**Adresse :** (Ancien locaux de l'office du tourisme mis à disposition) - Maison de Vallée – 28 Grand Rue - Code Postal : 07450 - Commune : BURZET

**Zone d'intervention :** Vallée de la Bourges.

**Rythme et horaires de fonctionnement :** Permanence d'accueil le lundi, mardi, mercredi et jeudi matin de 9h à 12h.

**Appartenance ou non à une fédération :** Adhésion à la FACS, à la Fédération Française des Sports pour Tous (FFST), au réseau La Trame et au réseau des Espaces Publics Numériques.

### Porteur du projet d'Animation locale :

**Nom :** BERGE Gaëlle

**Salariée :** Bénévole en 2016, salariée à mi-temps à partir de janvier 2017, à 70 % depuis juillet 2018.

**L'équipe :**

Les salariées :

- En ETP : une coordinatrice à 0,7 ETP, une secrétaire à 0,5 et une chargée de mission développement pour le projet Tiers-Lieux depuis le 23 avril 2019 à 0,7 ETP soit 1,9 ETP.

Les bénévoles (personnes contribuant régulièrement à l'activité de la structure)

- Une soixantaine de bénévoles dont une trentaine de bénévoles réguliers

**Le public :**

Les adhérents : 180 adhérents fin juin 2018 (contre 69 fin 2016 et 95 fin 2017)

Les usagers : Les habitants de Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier. Mais les actions sont aussi ouvertes aux personnes venant de communes de la vallée et hors de la vallée.

**Les instances :**

- Le Conseil d'administration et le comité participatif
- Un comité de pilotage
- Un comité de pilotage élargi ou partenarial qui permet à la fois une consultation avec les usagers/adhérents, les habitants et une concertation avec les partenaires.

**Les partenaires :**

Les partenariats financiers en 2018-2019 : La Caisse d'Allocation Familiale d'Ardèche (CAF07), les communes de Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier, le Conseil Départemental d'Ardèche, la MSA, la fondation AFNIC, la CARSAT, La Poste, la Fondation de France, Leader Ardèche 3...

Les partenariats opérationnels (de projet) :

- Partenariat selon les actions : Le Syndicat mixte des inforoutes (désormais Numérian), le réseau CORAIA, Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, l'ADMR, l'UNRPA-Ensemble et solidaires, l'association Tradéridéra, Ardèche images, Association Tourisme Rural Solidaire, ALEC07...

**Les locaux :**

La mairie de Burzet a mis à disposition de l'association les locaux de l'ancien Office du Tourisme pour pouvoir effectuer un accueil. L'Espace de Vie Sociale se considère pour l'instant comme un Espace de Vie Sociale « itinérant », qui porte la préoccupation d'aller au plus près des habitants.

L'espace numérique se tient dans les locaux de la bibliothèque municipale de Burzet et assure des ateliers à la salle des associations de Saint-Pierre-de-Colombier, et dans les communes de Mayres, Sainte-Eulalie et Sagnes-et-Goudoulet. Les autres actions se passent dans les salles des fêtes des deux communes et sur l'espace public, en fonction des nécessités de chaque action. L'ensemble de ces locaux sont mis à disposition.



## Introduction

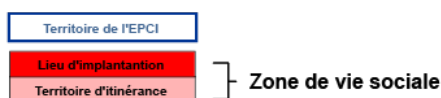
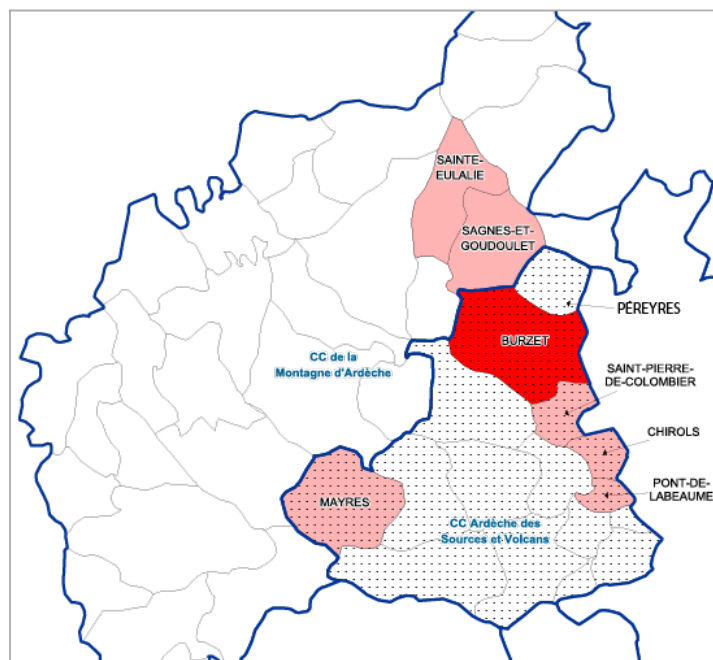
L'association Mont'a la Feira est une association qui s'est donnée pour mission de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges.

Après plusieurs années d'animation sur le territoire, Mont'a la Feira a souhaité développer des actions pour les habitants de son territoire d'intervention, mais aussi initiées par les habitants. Souhaitant obtenir un agrément « Espace de Vie Sociale », l'association a lancé en 2016, avec l'appui de la CAF et de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux (FACS), une démarche participative impliquant habitants et élus ayant pour objectif de vérifier la pertinence de ce projet.

Associant des habitants de la vallée au-delà des forces vives et adhérents habituels de l'association, elle a cherché à fédérer largement autour de ce projet appelé « Maison de Vallée ».



### La zone de vie sociale de l'EVS Maison de la vallée



© Geofla 2.0 IGN 2015

Source : Caf d'Ardèche

Carte 1 : La zone de vie sociale de l'EVS Maison de Vallée

Carte réalisée par la CAF 07 dans le cadre de la présentation de l'EVS Maison de Vallée à la Présidente de la CNAF, le 5 avril 2019.

# 1.Méthodologie :

Le diagnostic social et territorial est circonscrit à un territoire restreint : celui de la vallée de la Bourges, et plus précisément les communes de Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier. Dans la mesure où l'association Mont'a la Feira consolide son projet d'Espace de Vie Sociale, il a semblé pertinent de rester sur une échelle en adéquation avec un périmètre de zone de vie sociale, homogène et pertinent et en cohérence avec les actions déjà mises en place par l'association. L'association Mont'a la Feira s'étant donné dans ses statuts comme territoire d'intervention la vallée de la Bourges, c'est le territoire défini pour ce diagnostic. Toutefois, l'Espace de Vie Sociale envisage de pouvoir intervenir plus régulièrement sur d'autres communes proches, qu'elles soient ou non membres de l'intercommunalité.

Pour réaliser cette révision du diagnostic, nous sommes partis du diagnostic réalisé en 2016 et nous l'avons mis à jour avec des données statistiques plus récentes lorsqu'elles existent, et sommes allés à la rencontre des acteurs du territoire : nous avons réalisé des entretiens avec 18 habitants et habitantes, et avons rencontré des élus locaux, des associations, ou encore, des travailleurs sociaux.

Cette année le diagnostic a une particularité, la définition de deux communes, Péreyres et Chirols, comme « territoire en réflexion ». Aujourd'hui, la zone d'intervention reconnue en terme d'agrément Espace de Vie Sociale est Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier : ce sont les deux mairies qui soutiennent financièrement et politiquement la Maison de Vallée. Toutefois, il y a des actions ailleurs, comme le montre la carte en introduction « *La zone de vie sociale de l'EVS Maison de Vallée* » réalisée par la CAF 07.

Péreyres est une commune de la vallée de la Bourges, et quelques habitants du village participent aux actions et certains sont bénévoles au sein de la Maison de Vallée. Il nous semble donc pertinent d'inclure Péreyres dans notre zone d'intervention sociale.

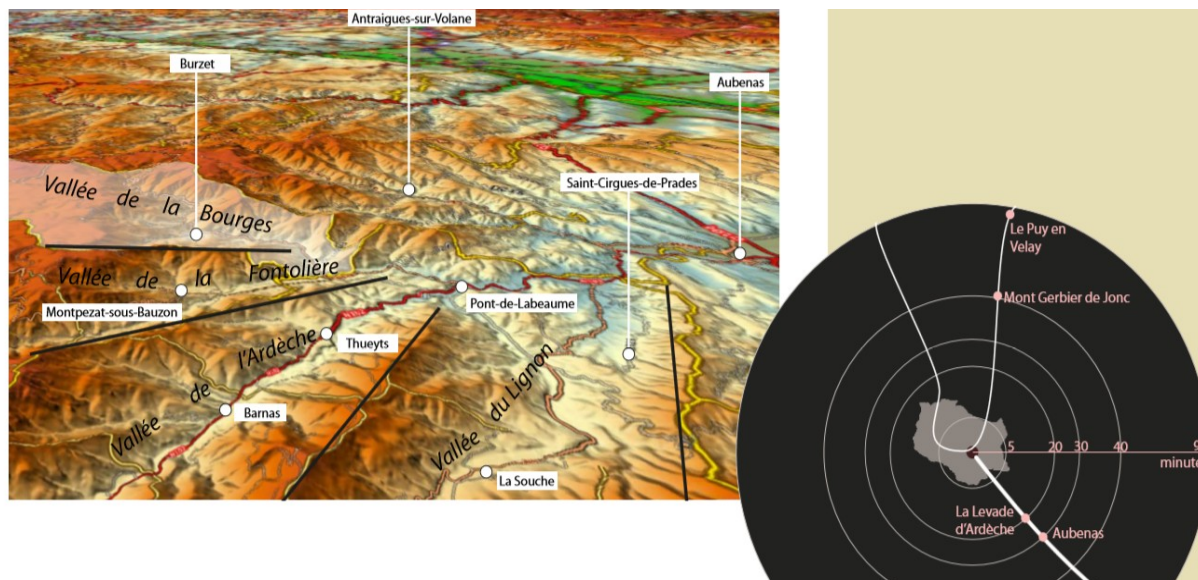
Chirols se situe dans une vallée voisine, mais fait partie de la zone de vie sociale de bon nombre d'habitants de la vallée. Ce village se démarque par une dynamique associative et culturelle importante : la bibliothèque, le comité d'animation, Simples et Sauvages, ou encore le Fournil des Co'pains, un fournil artisanal qui organise également des concert et spectacles, et qui est un lieu très fréquenté les habitants de la vallée. Il existe également le Collectif du Moulinage de Chirols, un collectif d'habitants réhabilitant un moulinage en habitat participatif, ateliers, salle de spectacle, cantine... Toutes ces dynamiques insufflent un peu plus de vitalité sur le territoire. Travailler avec les acteurs de ce territoire nous semble donc important pour le développement de nos actions et la dynamisation du territoire, et notamment pour le projet Tiers-Lieux des Vallées. Enfin, si beaucoup de burzetins et colombiérois participent à des événements de Chirols, il en est de même pour des chirolins qui viennent régulièrement à nos actions.

L'association n'ayant pas pris une véritable décision politique d'intégrer les communes de Péreyres et Chirols à son projet social, il a semblé plus pertinent de maintenir le volet entretien d'acteurs sur les deux communes de la zone d'intervention sociale, mais d'avoir un regard sur les données statistiques de ces deux communes en réflexion, afin d'avoir un aperçu de leurs singularités.

## 2.Présentation du territoire :

### 2.1.Données géographiques

En Hautes Cévennes ardéchoises, au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la vallée de la Bourges se situe dans le centre ouest du département de l'Ardèche, au pied du plateau ardéchois, en région Auvergne-Rhône-Alpes. La Bourges, dont la vallée porte le nom, est un cours d'eau affluent de la Fontaulière et sous-affluent de l'Ardèche. Il traverse les trois communes qui constituent la vallée : Péreyres, Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier.



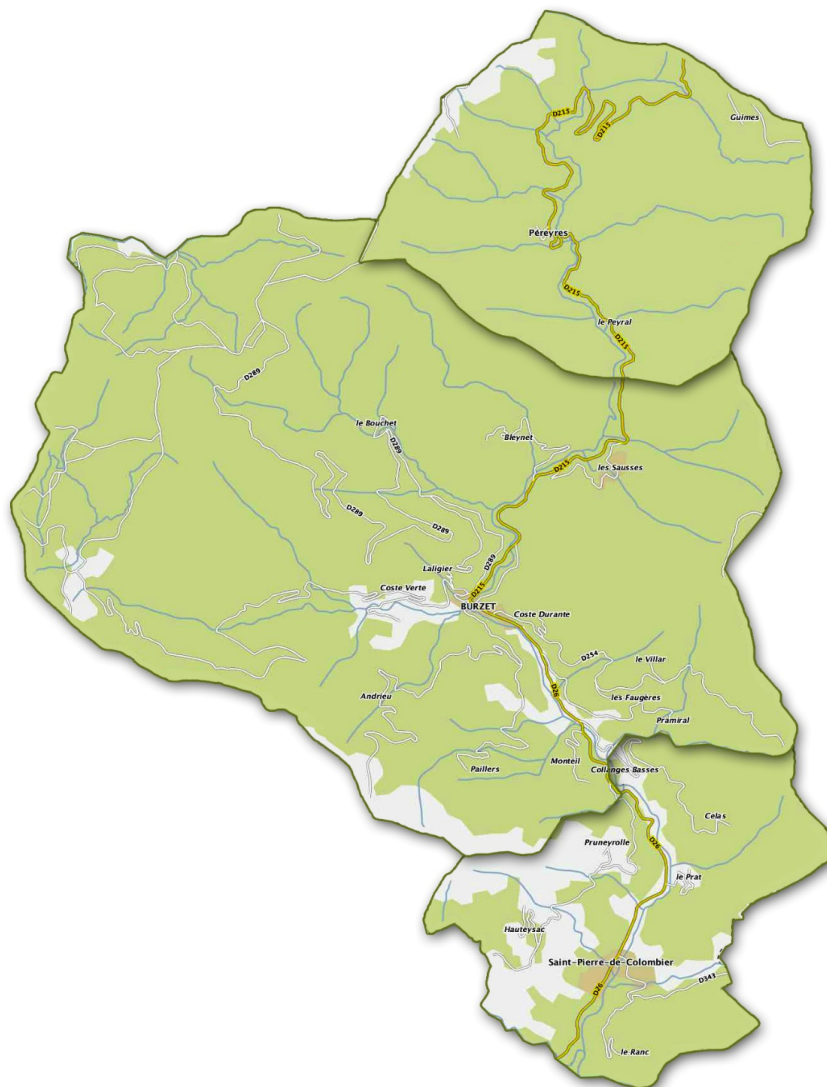
Carte 2 : Caractéristiques géographiques de la vallée de la Bourges – Prédiagnostic CAUE 07 – juin 2016.

La vallée comptait 867 habitants en 2015 (Sources INSEE RP2015) et s'étend sur 60km<sup>2</sup>, se répartissant de la manière suivante : Péreyres : 51 habitants, Burzet : 403 habitants et Saint-Pierre-de-Colombier : 413 habitants soit 816 habitants pour notre zone d'intervention (Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier, qui représentent 47,5 km<sup>2</sup>).

Les communes comprennent de nombreux hameaux, lieux-dits ou quartiers périphériques qui sont :

- Sur la commune de Burzet : la Barricaude, la Valette (haute et basse), Monteil, le Bouchet, le Sarralier, Pailhers, la Croisette (lotissement), Coste Gallimard, Coste Gurlenche, Coste Durante, Coste Verte, Belvezet, Chastagnas, Faugères, Pratmirlal, les Oulettes, Sausses, le Cros, le Villard, Prunaret, le Roure, Michelin, Fontbonne, Eyrievier, la brousse, Lamades, la Croix, Bleynet, Aubert, Barras, Avenas, le Soulier, Fontbonnette, St Amour, le Broas, les Vignes, Arzalier, Andrieux, le Pradal, Verdier, Laligier, Fontbonnette, la Gageyre, le Perrier, le Brugeas, le Fau, Champfour, le Colomb, Prat Morel, Autuche, la Grange de Joanny, la Chabane, le Grenier, Pratgrand, la Grange de Volle, Chanalette, Chabrut, Gabrielou, la Chaplade, Panlon, Pre Lafont, Quartier Montusclat, Pre du Bois, Paillon, Perverange, le Sourd, la Douceur, Issarfort, Baratier, la Fesaye, Monteyre, le Mazet.

- Sur le commune de Saint-Pierre-de-Colombier : Pruneyrolle, Le Prat, Collanges hautes et basses, Célas, Le Ranc, Hauteyzac, les Terrisses, Libonès.



Carte 3 : Les communes de la vallée de la Bourges – Open Street Map

La vallée est délimitée à l'Ouest par Usclades-et-Rieutord, et Montpezat-sous-Bauzon, au Nord par les communes du plateau ardéchois, Péreyres tout d'abord, puis Sagnes-et-Goudoulet et Lachamp-Raphaël, et à l'Est par la Bastide-sur-Besorgues et par la rivière de la Fontaulière.

Depuis la réorganisation des cantons en 2015, Burzet a perdu son statut de chef-lieu de canton qui a été repris par Thueys pour les trois communes.

Issues de la fusion de différentes communautés de communes, Grands Serres pour Burzet et Péreyres et la communauté de communes des Sources de l'Ardèche pour Saint-Pierre-de-Colombier, les 3 communes sont aujourd'hui membres de l'intercommunalité « Ardèche des Sources et Volcans ».

**Constat :** On peut se questionner sur l'existence d'une identité propre à la vallée de Bourges. Existe-t-il un réel bassin de vie ? En effet, il semblerait que les habitants de Saint-Pierre-de-Colombier soient plus attirés vers les communes du sud et ne montent que rarement à Burzet. Les burzetins quant à eux ne font que passer à Saint-Pierre-de-Colombier et ne s'y arrêtent pas. Certains parents font tout de même le chemin Saint-Pierre-de-Colombier – Burzet pour emmener leurs enfants à l'école, et des habitants de Saint-Pierre-de-Colombier se rendent quelques fois dans les commerces de Burzet. Certains hameaux, de par leur position géographique, amènent les habitants à se sentir plus proches de la commune voisine que de celle où ils résident. Ce manque de croisements entre habitants des différents villages est une limite à notre positionnement géographique.

Par ailleurs, on tend vers des territoires de plus en plus grands et des unités administratives de plus en plus étendues ce qui peut questionner sur les territoires périphériques et leur capacité à trouver/prendre leur place dans ces nouveaux territoires.

## 1.1.L'histoire du territoire :

**Burzet** est la 3<sup>ème</sup> ville d'Ardèche au 12<sup>ème</sup> siècle derrière Tournon et Bourg-Saint-Andéol.

En 1731, Burzet est plus peuplée qu'Aubenas et Vals-les-Bains. C'est la dernière paroisse du Vivarais derrière Annonay et Bourg-Saint-Andéol.

A cette période, la vallée porte une importante activité agricole dont on voit encore les vestiges au travers des nombreuses « faïsses », terrasses qui habillent les pentes de la vallée. Les villages accueillaient ainsi de grandes foires.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, ce sont de nombreux moulinages qui sont situés le long de la Bourges à Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier. Cela apportait des richesses qui étaient complémentaires à l'activité agricole.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la commune de Burzet comprenait 2 500 habitants, 60 commerçants et artisans, 36 cafés, 11 moulinages, 13 instituteurs et institutrices, 3 prêtres. On est loin des quelques 500 habitants actuels. Les foires aux bestiaux du début du XX<sup>ème</sup> siècle étaient une véritable attraction. Avec le déclin de l'activité textile, est arrivé petit à petit le déclin des commerces et des petits artisans (boulangers, meuniers, tailleurs...).

Aujourd'hui, quelques commerces subsistent et se maintiennent grâce au surplus apporté par l'activité touristique saisonnière. En termes d'activités économiques, il ne reste, en plus du tourisme, que des activités d'artisanat du bâtiment et quelques centrales hydroélectriques.

Burzet est entouré de montagnes pouvant mesurer jusqu'à 1 300 mètres d'altitude, couvertes de forêts, notamment de châtaigniers. Les pentes sont donc omniprésentes, et les plaines rares.

**Saint-Pierre-de-Colombier** n'a pas connu la même ampleur démographique que Burzet, même s'il y a eu jusqu'à 992 habitants, en 1866.

Le paysage est sensiblement le même qu'à Burzet : peu de plaines et beaucoup de pentes couvertes de châtaigniers, cultivées autrefois en faïsses.

Il y avait également des marchés pour vendre les productions agricoles, mais de moindre importance.

La commune eut également de nombreux moulinages : jusqu'à sept. Des bus étaient affrétés pour aller chercher la main d'œuvre à Burzet ou dans des communes plus éloignées. La commune comptait de nombreux artisans : cordonniers, boulangers, tailleurs, etc...

Aujourd'hui il n'y a plus que deux commerces, une épicerie ouverte le matin et un salon de coiffure. Les emplois sont principalement dans le bâtiment. Quatre micro centrales hydro-électriques subsistent.

L'école à classe unique de St-Pierre-de-Colombier a été fermée en 2009. La même année, la commune a signé une convention avec la commune de Meyras, avant de signer ensuite une convention identique avec la commune de Burzet, en 2013, pour la scolarisation des enfants aux écoles de ces communes.

Saint-Pierre-de-Colombier se distingue de par la présence d'une communauté religieuse, la Famille Missionnaire de Notre-Dame, installée en 1942, et qui a un rôle important au sein du village. Cette communauté a entrepris un projet d'agrandissement comprenant notamment la construction d'une basilique d'environ cinquante mètres de haut. Ce projet fait débat localement et un collectif citoyen vient de se créer, afin de faire abandonner ce projet. Nous avons rédigé un paragraphe plus détaillé concernant la communauté, page 47.

Enfin, la présence de cette communauté influe beaucoup sur les statistiques INSEE. Il semblerait que certains membres sont comptés comme résidents à l'année et non comptés à part comme cela doit l'être en principe. Tout au long de ce diagnostic, certaines données sont donc faussées par leur intégration dans les statistiques de la commune de Saint-Pierre-de-Colombier.

**Péreyres** était, à l'origine, un hameau de Burzet qui prit son indépendance dans les années 1840 pour devenir une paroisse, puis une commune, en 1854. En 1856, la commune comptait 480 habitants. Ils sont aujourd'hui 51, répartis sur 12,6 km<sup>2</sup>. Selon les habitants, ils ne seraient qu'une dizaine de personnes à y vivre à l'année car le village est situé en haute altitude pour un massif (850m).



## 2. Données socio-démographiques : La vallée de la Bourges, un défi démographique

### 2.1. Une tendance à la dépopulation

**Tableau 1 : La population de la vallée de la Bourges sur la base des données INSEE 2015**

| Population                                                                | Burzet | Saint-Pierre-de-Colombier | Zone de vie Sociale | Péreyres | Vallée | Chirols | CC Ardèche des Sources et Volcans | Ardèche | France     |
|---------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|---------------------|----------|--------|---------|-----------------------------------|---------|------------|
| Population en 2015                                                        | 403    | 413                       | 816                 | 51       | 867    | 257     | 9 731                             | 324 209 | 66 190 280 |
| Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2015 | 10,6   | 43,8                      | 17,2                | 4        | 14,4   | 37,2    | 32,1                              | 58,6    | 104,6      |
| Superficie (en km <sup>2</sup> )                                          | 38,1   | 9,4                       | 47,5                | 12,6     | 60,1   | 6,91    | 302,9                             | 5 528,6 | 632 734,90 |

La population de la vallée représente 8,91 % de la communauté de communes et 0,27 % de l'Ardèche.

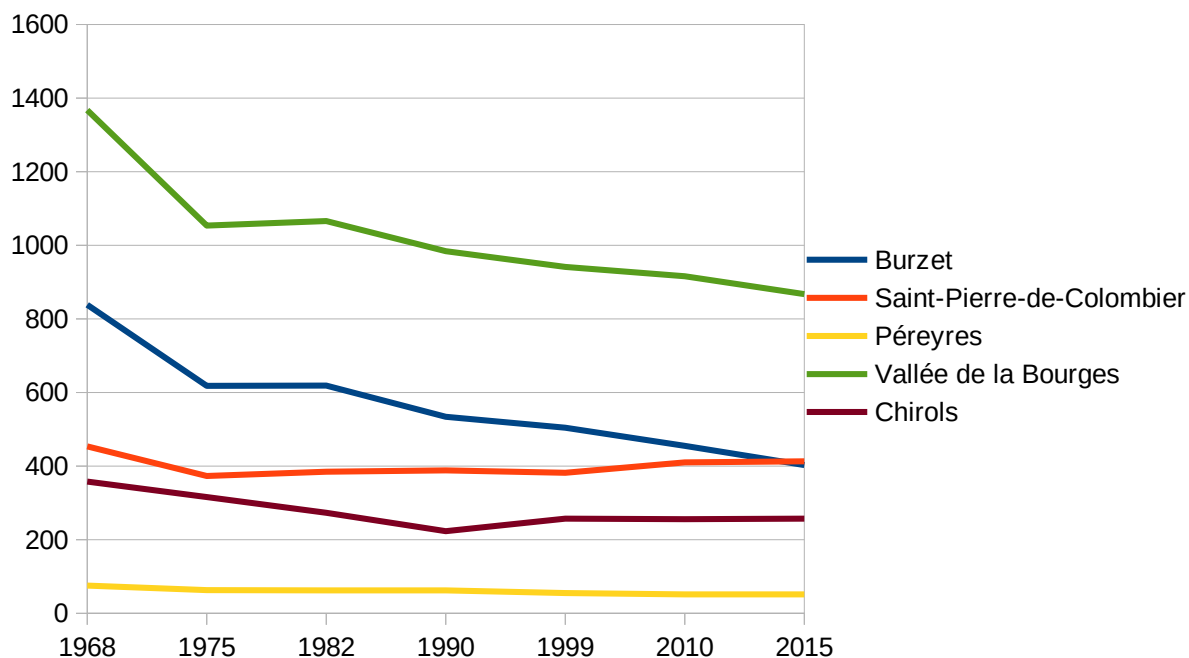
**Tableau 2 : Evolution démographique de la vallée et comparaison territoriale**

| Population                                                                                            | Zone de vie sociale |                           | Territoire en réflexion |         | CC Ardèche des Sources et Volcans | Ardèche | France     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|-------------------------|---------|-----------------------------------|---------|------------|
|                                                                                                       | Burzet              | Saint-Pierre-de-Colombier | Péreyres                | Chirols |                                   |         |            |
| Population en 2015                                                                                    | 403                 | 413                       | 51                      | 257     | 9 731                             | 324 209 | 66 190 280 |
| Variation de la population : taux annuel moyen entre 2010 et 2015, en %                               | -2,4                | 0,1                       | 0                       | 0,1     | 0,5                               | 0,6     | 0,5        |
| dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2010 et 2015 en %                       | -1,8                | -0,5                      | 0                       | 0,2     | -0,5                              | 0,0     | 0,4        |
| dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2010 et 2015, en % | -0,6                | 0,7                       | 0                       | 1,0     | 0                                 | 0,6     | 0,1        |
| Nombre de ménages en 2015                                                                             | 206                 | 143                       | 27                      | 121     | 4 381                             | 143 963 | 29 011 915 |

Alors que la démographie française est en augmentation (+0,5), l'Ardèche connaît une légère attractivité (+0,6) liée notamment à un solde migratoire positif. On peut parler d'exode urbain : « *il semblerait que le retour à la terre soit un processus qui s'installe durablement. Selon l'Insee, en 2014, les communes faiblement peuplées ont gagné 104 000 habitants. À l'inverse, celles qui sont un peu plus grosses ont perdu 114 000 habitants* », explique la journaliste Justine Weyl. *"Cette migration des villes vers les campagnes a commencé vers les années 1970, et depuis, 4,5 millions de Français ont pris ce chemin, selon le démographe et urbaniste Pierre Merlin. C'est la fin de deux siècles d'exode rural durant lesquels les campagnes françaises ont perdu 12 millions de personnes. Majoritairement, ce sont des familles. Juste derrière, on trouve les couples sans enfants (notamment des retraités). En revanche, les personnes seules, elles, ont plutôt tendance à faire le chemin inverse, de la campagne vers les villes. Ces Français qui retournent à la terre sont appelés les néo-ruraux. Ils cherchent un meilleur cadre de vie, du foncier moins cher, plus de confort, plus d'espace, plus de verdure, moins de pollution et moins de monde"* ». Reportage France 2 du 22/02/2019

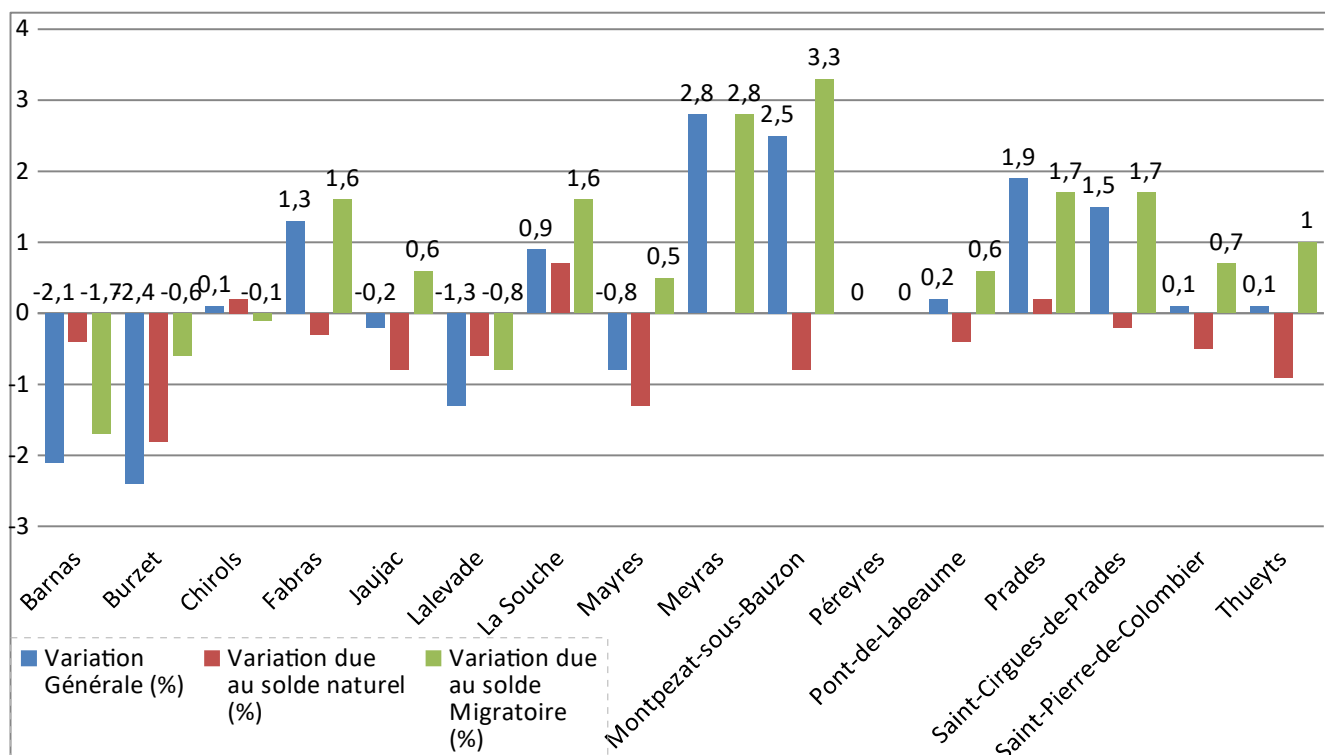
Cependant, on constate localement un déclin sur les communes de la vallée et tout particulièrement sur la commune de Burzet, -2,4 % (cf tableau 1), et une stagnation à Péreyres et Saint-Pierre-de-Colombier. Cette diminution de la population est principalement liée au solde naturel très négatif de ces communes car la population y est âgée (cf graphique 3). En 2012, Burzet comptait 222 foyers, contre 206 en 2015. La diminution de foyers est conséquente, ce qui veut dire que le nombre de décès a concerné principalement des personnes vivant seules, personnes constituant un foyer à part entière. (-36 personnes sur Burzet en 3 ans, et - 16 foyers sur la même période).

**Graphique 1 : Evolution de la population entre 1968 et 2015**



On constate une évolution démographique « inquiétante » : en baisse pour Burzet et en stagnation pour Saint-Pierre-de-Colombier et Péreyres (cf graphique 1). Cette diminution démographique est principalement due à la diminution du solde naturel : les décès ne sont pas compensés par les naissances ni l'arrivée de nouveaux arrivants. On peut donc parler globalement d'une dépopulation de la vallée.

**Graphique 2 : Taux d'évolution de la population moyenne annuelle en % pour la période 2010 – 2015 sur la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans.**



Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 et RP2011 exploitations principales – Etat civil.

Le dépeuplement de la vallée n'est pas isolé sur le territoire intercommunal, même si la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans a une variation annuelle moyenne positive de 0,5%.

Nous nous interrogeons toutefois sur la fiabilité du recensement. Les habitants de Burzet **constatent depuis quelques années des installations de nouveaux habitants. Ces installations ont pour conséquence, depuis 2014, une évolution du nombre de jeunes qui s'installent sur le territoire, évolution qui se traduit notamment par une augmentation sensible des effectifs de l'école publique** : passée de 7 élèves en 2013 puis 10 à la rentrée 2014, 21 en 2015, 23 élèves à la rentrée 2016, 22 élèves à la rentrée 2017, pour arriver à 28 élèves en 2018, et 33 sont attendus à la rentrée 2019.

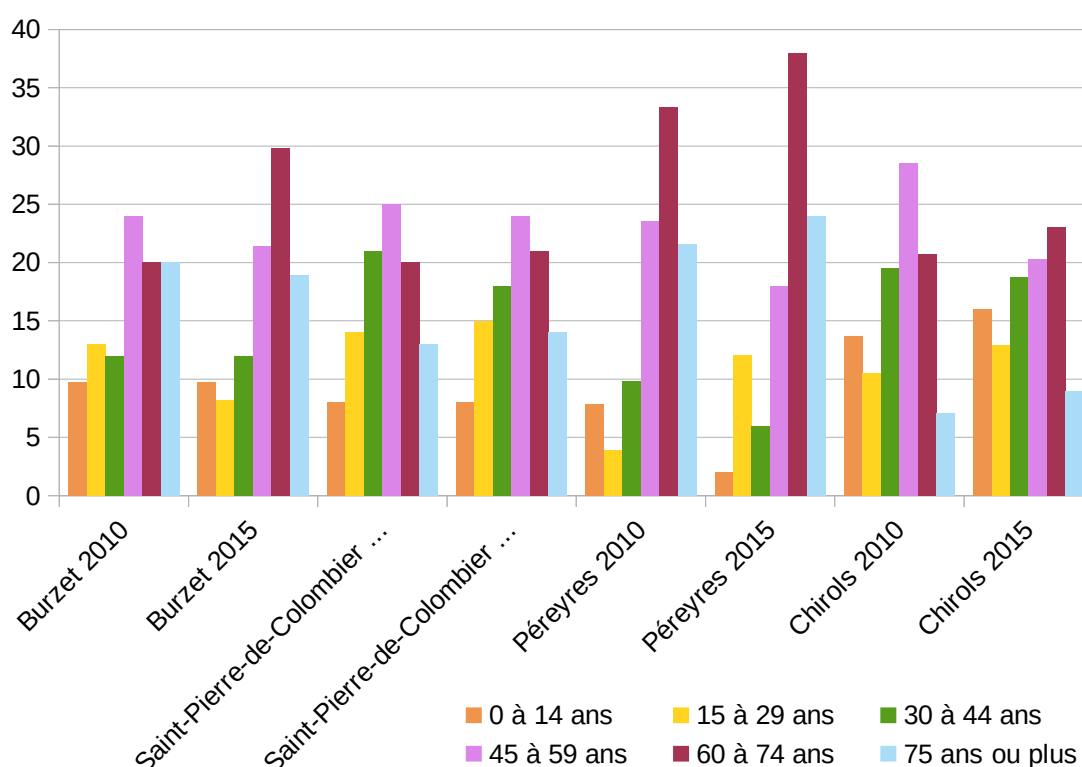
Par ailleurs, les calculs de l'Insee reprendraient la tendance des deux années passées et lisseraient cette tendance en la projetant pour les deux années suivantes. Les données actuelles (de 2015) de l'Insee seraient donc une projection de la tendance démographique de 2013. De plus, Mme la mairesse de Burzet nous a confirmé que Burzet avait dépassé le seuil des 500 habitants.

**Il serait intéressant d'attendre le nouveau recensement du mois d'août pour confirmer ou infirmer les dire des habitants.**

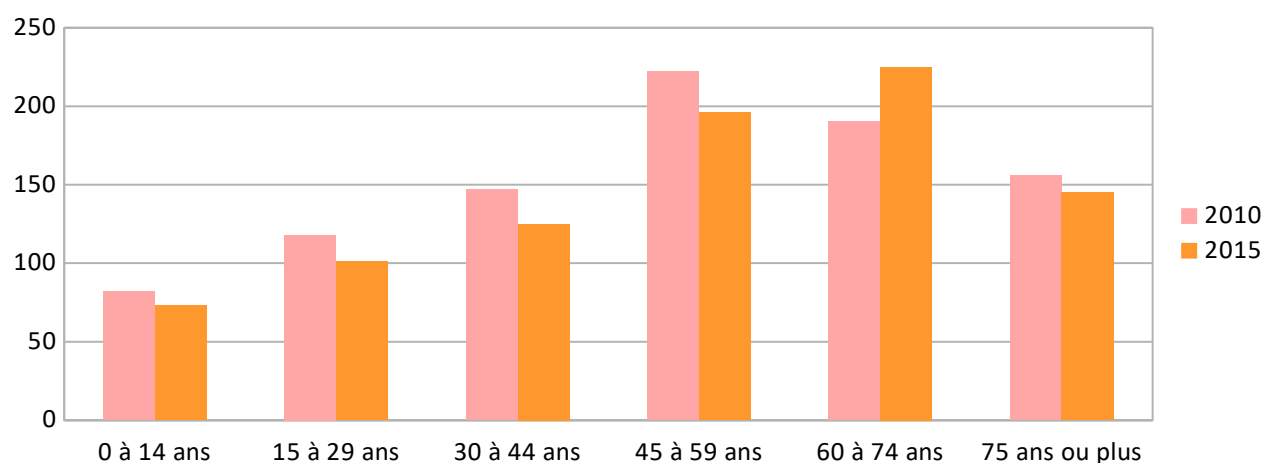
Par ailleurs, l'action d'accueil des nouveaux habitants nous a permis de constater qu'un certain nombre d'habitants ont acheté dans la vallée en résidence secondaire avec pour objectif, à terme, d'y vivre à l'année.

## 2.2. Un territoire qui vieillit, menaces et opportunités.

**Graphique 3 : Population par grandes tranches d'âges et par commune en 2010 et 2015, en %**



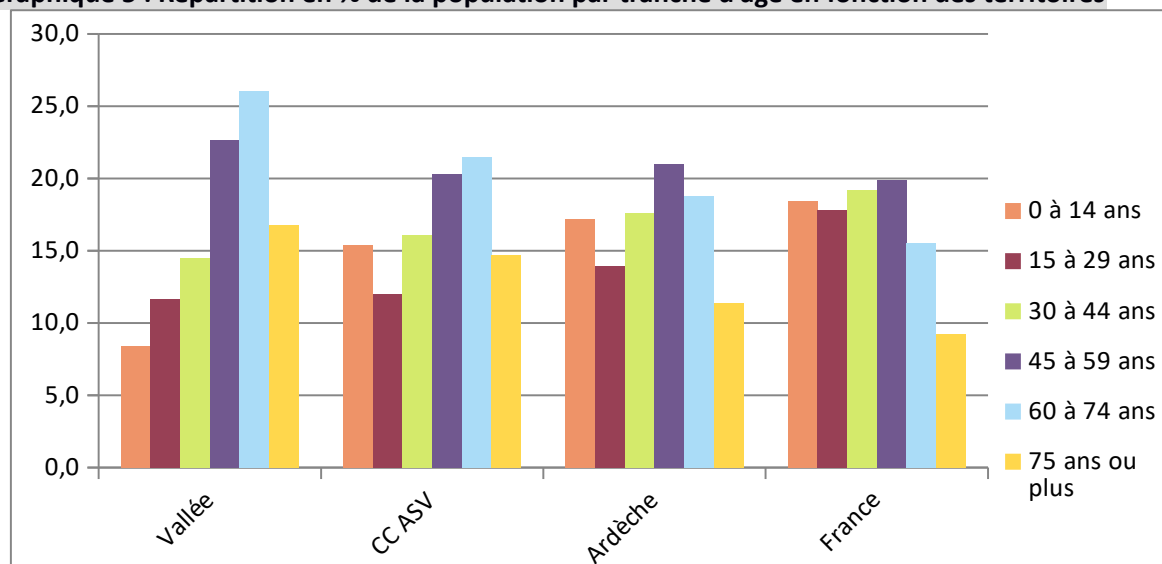
**Graphique 4 : Évolution de la répartition par âge sur la vallée de la Bourges, en nombre d'habitants**



Entre 2010 et 2015 dans la vallée de la Bourges on constate une diminution de toutes les catégories d'âges, au profit des 60-74 ans. En effet, si chaque grande tranche d'âge diminue de 9 à 29 personnes sur cette période, celle des 60-74 ans augmente de 35 personnes. On constate donc un vieillissement important de la population, même si le nombre de 75 ans et plus est en légère baisse.

A Chirols, en même tant qu'un vieillissement de la population s'opère (augmentation de la part des 60-74 ans et des +75 ans), on constate également un rajeunissement de la population avec une augmentation des jeunes de 0 à 29 ans. Et la part des jeunes et notamment des enfants (0-14 ans) est relativement forte comparé aux communes de la vallée de la Bourges (cf graphique 3).



**Graphique 5 : Répartition en % de la population par tranche d'âge en fonction des territoires****Tableau 3 : Répartition en pourcentage des habitants selon l'âge, en 2015**

|                      | Burzet | Saint-Pierre-de-Colombier | Péreyres | Chirols |
|----------------------|--------|---------------------------|----------|---------|
| % de moins de 30 ans | 18 %   | 23 %                      | NC       | 29 %    |
| % de 60 ans et plus  | 49 %   | 35 %                      | 62 %     | 32 %    |

Source : CAF 07 via l'Insee

Nous pouvons parler, pour le territoire de la vallée, d'un vieillissement de la population, avec une évolution importante du nombre de plus de 60 ans entre 2010 et 2015 (cf graphiques 3 et 4). On peut cependant s'interroger, si, au vu des récentes installations de nouveaux habitants et jeunes ménages constatées sur ces dernières années, l'impact sur les données recensées pourrait apporter de réelles modifications et des évolutions sensibles entre le contexte de 2015 et aujourd'hui en 2019.

Ce vieillissement est également constaté par rapport à la moyenne nationale de la population légale en 2015, qui est déjà elle-même qualifiée de vieillissante. La population de la vallée est plus âgée avec une surreprésentation des plus de 60 ans. Le territoire est en déficit sur les moins de 45 ans et en excédent pour les plus de 45 ans par rapport aux proportions nationales. En raison d'une faiblesse de la population des moins de 59 ans, on constate de fait moins d'enfants et moins d'adolescents et de jeunes. De plus, les étudiants et les jeunes adultes sont souvent obligés de quitter la vallée pour leurs études ou leur premier emploi et de rejoindre les grands bassins de vie. Cependant, un grand nombre d'entre eux garde et conserve un fort attachement identitaire aux communes de la vallée.

Par ailleurs, ce vieillissement global est plutôt prégnant sur Burzet avec une forte proportion des plus de 60 ans (cf graphique 3). Cette prépondérance est en partie liée à la présence d'une maison de retraite sur Burzet. On pourrait également penser, comme c'est le cas pour des habitants de Burzet, qu'une part importante des plus de 60 ans pourrait être liée aux personnes qui, parties du territoire pour des raisons professionnelles, viennent ou reviennent sur ce territoire à partir de la retraite. Mais compte tenu du solde migratoire négatif, il s'agit principalement du vieillissement de la population de la génération des baby-boomers. Selon une enquête de l'INSEE relayée par le Dauphiné libéré du 10/12/2013, non seulement la population ardéchoise est la plus âgée de Rhône-Alpes mais « *ce vieillissement de la population devrait encore s'accroître dans les années à venir. D'ici 2040, l'Insee considère que le taux des plus de 65 ans pourrait pratiquement doubler et représenter un Rhônalpin sur quatre. En Ardèche, on parviendra ainsi à une part de 33 % des plus de 65 ans. C'est dire le casse-*

*tête de la prise en charge de cette population.* » En ce qui nous concerne, cette forte proportion de 60-74 ans peut également être vue comme une « opportunité réciproque » puisque ce sont souvent les personnes de cette tranche d'âge qui recherchent des activités bénévoles.

D'autre part, on retrouve une population plus jeune avec une prépondérance des 45 ans – 59 ans sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier, sans doute en raison de la communauté religieuse, comme expliqué en introduction. En effet, selon les habitants, il y a une majorité de retraités dans le village. Les données sur les catégories d'âges de Saint-Pierre-de-Colombier semblent donc erronées. Péreyres est une commune très vieillissante, dont 62 % des habitants avaient 60 ans ou plus en 2015. La population de Chirols est très différente des communes de la vallée de la Bourges, et le vieillissement de la population est compensé par une augmentation des enfants et des jeunes (15-29 ans) et les 60 ans et plus ne représentent que 32 %, alors que les moins de 30 ans représentent 29 % des chirolins.

**Tableau 4 : Composition familiale à partir des données CAF au 31/12/2017**

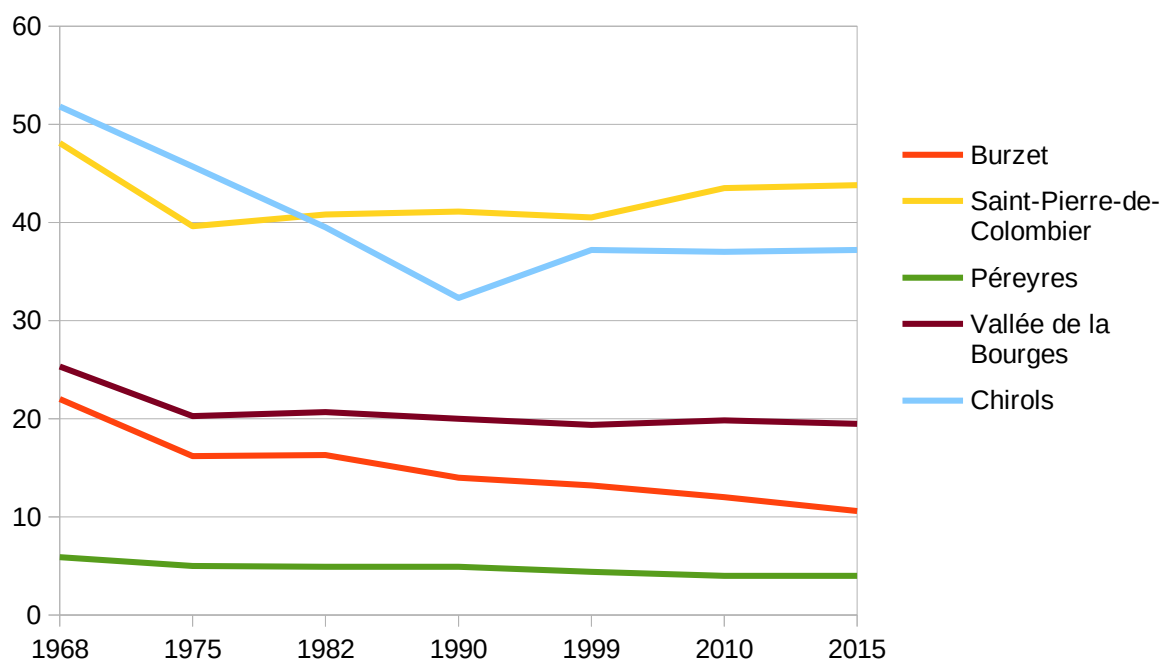
|                                             | Burzet    |                 | Saint-Pierre-de-Colombier |                 | Péreyres |                 | Vallée (1) |                 | Chirols   |                 |
|---------------------------------------------|-----------|-----------------|---------------------------|-----------------|----------|-----------------|------------|-----------------|-----------|-----------------|
|                                             | couple    | Monop/<br>Isolé | couple                    | Monop/<br>Isolé | Couple   | Monop/<br>Isolé | couple     | Monop/<br>Isolé | Couple    | Monop/<br>Isolé |
| Couple sans enfant                          | -         |                 | -                         |                 | 0        |                 | 7          |                 | -         |                 |
| Famille avec 1 enfant                       | 5         | 10              | 6                         | -               | 0        | 0               | 10         | 2               | 5         | -               |
| Famille avec 2 enfants                      | 8         | -               | 6                         | 5               | -        | 0               | 19         | 2               | 12        | -               |
| Famille avec 3 enfants ou plus              | 5         | -               | -                         | -               | 0        | 0               | 6          | 2               | -         | 0               |
| <b>Sous total famille</b>                   | <b>18</b> | <b>10</b>       | <b>12</b>                 | <b>5</b>        | <b>-</b> | <b>0</b>        | <b>39</b>  | <b>6</b>        | <b>17</b> | <b>-</b>        |
| Homme isolé                                 |           | 25              |                           | 12              |          | 0               |            | 33              |           | 11              |
| Femme isolée                                |           | 30              |                           | 14              |          | 0               |            | 32              |           | 8               |
| <b>Sous total personnes isolées</b>         |           | <b>55</b>       |                           | <b>26</b>       |          | <b>0</b>        |            | <b>65</b>       |           | <b>19</b>       |
| <b>Total allocataires</b>                   | <b>83</b> |                 | <b>43</b>                 |                 | <b>-</b> |                 | <b>124</b> |                 | <b>36</b> |                 |
| <b>Sous total allocataires avec enfants</b> | <b>28</b> | <b>34 %</b>     | <b>15</b>                 | <b>47 %</b>     | <b>-</b> | <b>0 %</b>      | <b>43</b>  | <b>39 %</b>     | <b>17</b> | <b>47 %</b>     |
| <b>Sous total famille nombreuse</b>         | <b>5</b>  | <b>6 %</b>      | <b>0</b>                  | <b>0</b>        | <b>0</b> | <b>0 %</b>      | <b>5</b>   | <b>5 %</b>      | <b>0</b>  | <b>0</b>        |

(1)Valeurs minimales, les effectifs inférieurs à 5 n'apparaissant pas dans les données CAF.

Nous ne pouvons utiliser de manière fiable les données de la CAF de 2014 en raison de l'effectif faible qui fait souvent paraître les effectifs sous la barre des 5 personnes. Nous avons par exemple connaissance de familles monoparentales qui n'apparaissent pas sur ces statistiques.

## 2.3. Une population clairsemée facteur d'isolement ?

Graphique 6 : Evolution de la densité de population moyenne en habitants/km<sup>2</sup>



En plus d'une population décroissante, la densité de population est également très faible, et notamment à Burzet. Cela fait de la vallée un des territoires les moins denses de France. La densité de la vallée est inférieure à celle du département de la Lozère, le département le moins dense de France métropolitaine (15 habitants/km<sup>2</sup>). Un peu plus, si l'on ne prend en considération que les communes de Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier : 17,2 habitants/km<sup>2</sup>. A titre de comparatif, le département de l'Ardèche a une densité de 58,6 habitants/km<sup>2</sup>, et 104,6 habitants/km<sup>2</sup> pour la France (Source : Insee, état civil 2015). La population est particulièrement éparpillée sur le territoire, ce qui renforce un sentiment important d'isolement : *« Avant la vie, c'était dans les hameaux »*.

Pour certains, cet isolement est choisi et positif : ils recherchent la tranquillité, vivre au cœur de la montagne et être loin des regards du bourg-centre. Les hameaux sont souvent appelés villages, et lorsqu'ils sont habités à l'année, une vraie vie de voisinage y existe : *« ici c'est comme une famille »* ; *« Dans mon hameau, tout le monde se connaît et se rend service entre voisins, on est très liés. »*

Pour d'autres, vivre excentré dans les hameaux crée un sentiment d'isolement : *« J'adore la tranquillité que l'on y a, mais jusqu'à un certain point... »*

C'est en majorité le problème de mobilité qui pèse sur les habitants : *« Si je n'avais plus de voiture, vivre ici serait un handicap. »* ; *« Il y a des gens isolés dans des hameaux, perchés loin de tout. Et ici la route n'est pas facile donc ça renforce l'isolement du milieu rural »*.

Le vieillissement des habitants renforce cet isolement, car les problèmes de santé empêchent des personnes de se déplacer : *« Je ne veux plus partir pour un après-midi et laisser mon mari car il est malade, alors je n'ai plus de sorties. »*

### 4.3. Une population aux revenus modestes

**Tableau 5 : Chiffres clés des revenus et pauvreté selon les territoires, en 2015**

|                                                                          | Burzet                   | Saint-Pierre-de-Colombier | Péreyres | Chirols                   | CDC ASV                  | Ardèche                  | France métropolitaine |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|----------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Nombre de ménages fiscaux en 2015                                        | 226                      | 143                       | NC       | 113                       | 4203                     | 140425                   | 27071573              |
| Part des ménages fiscaux imposés en 2015, en %                           | NC                       | NC                        | NC       | NC                        | 42,4                     | 49,6                     | 55,4                  |
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2015, en euros | 18222<br>(1519/<br>mois) | 16916<br>(1410/<br>mois)  | NC       | 18 464<br>(1538/<br>mois) | 18064<br>(1505/<br>mois) | 19613<br>(1634/<br>mois) | 20566<br>(1714/mois)  |

En 2015, le revenu moyen par foyer fiscal à Burzet était de 1 519 € mensuels et de 1 410 € mensuels pour les habitants de Saint-Pierre-de-Colombier.

Nous sommes ici en-dessous du revenu moyen ardéchois qui se monte en 2015 à 1 634 € mensuels par foyer fiscal et de 1 505 pour les habitants de la Communauté de communes. Le revenu disponible par unité de consommation ardéchois est également plus bas qu'au niveau métropolitain.

A Chirols, le revenu disponible par unité de consommation est un peu plus élevé que pour les communes de la vallée de la Bourges et que la CDC Ardèche des Sources et Volcans : 1 538 euros par mois en moyenne.

**Tableau 6 : Répartition des revenus des familles allocataires CAF en 2015, 2016 et 2017**

|                        |      | Burzet |      | Saint-Pierre-de-Colombier |      | Péreyres |       | Vallée |      | Chirols |      |
|------------------------|------|--------|------|---------------------------|------|----------|-------|--------|------|---------|------|
|                        |      | Nb     | %    | Nb                        | %    | Nb       | %     | Nb     | %    | Nb      | %    |
| Inférieur à 0,5 SMIC   | 2015 | 7      | 14 % | -                         | -    | -        | -     | 7      | 9 %  |         |      |
|                        | 2016 | 11     | 20 % | 2                         | 5 %  | 0        | 0 %   |        |      |         |      |
|                        | 2017 | 9      | 15 % | -                         | -    | 0        |       |        |      | 5       | 12 % |
| Entre 0,5 et 0,75 SMIC | 2015 | 15     | 29 % | 7                         | 30 % | -        | -     | 22     | 29 % |         |      |
|                        | 2016 | 16     | 29 % | 12                        | 28 % | 0        | 0 %   |        |      |         |      |
|                        | 2017 | 19     | 32 % | 12                        | 30 % | 0        |       |        |      | 5       | 12 % |
| Entre 0,75 et 1 SMIC   | 2015 | 11     | 22 % | 6                         | 26 % | -        | -     | 17     | 23 % |         |      |
|                        | 2016 | 7      | 13 % | 8                         | 19 % | 0        | 0 %   |        |      |         |      |
|                        | 2017 | 10     | 17 % | 11                        | 28 % | 0        |       |        |      | 10      | 24 % |
| Entre 1 et 1,5 SMIC    | 2015 | 18     | 35 % | 10                        | 43 % | -        | -     | 28     | 38 % |         |      |
|                        | 2016 | 14     | 25 % | 18                        | 42 % | 0        | 0 %   |        |      |         |      |
|                        | 2017 | 16     | 27 % | 17                        | 43 % | 0        |       |        |      | 14      | 34 % |
| + d'1,5 SMIC           | 2015 |        |      |                           |      |          |       |        |      |         |      |
|                        | 2016 | 7      | 13 % | 3                         | 7 %  | 1        | 100 % |        |      |         |      |
|                        | 2017 | 6      | 10 % | -                         | -    | -        | -     |        |      | 7       | 17 % |

**Tableau 7 : Population couverte par la CAF**

Selon les données CAF au 31/12/2017 (se référant aux données INSEE de 2015). Il est à noter que les statistiques ci-dessous ne mentionnent pas les résultats inférieurs à une population de 5 individus ce qui rend caduques certaines données et notamment toutes celles de Péreyres.

|                          | Burzet | Saint-Pierre-de-Colombier | Zone de vie sociale | Péreyres | Chirols |
|--------------------------|--------|---------------------------|---------------------|----------|---------|
| Population recensée 2011 | 454    | 410                       | 864                 | 51       | 256     |
| Population recensée 2015 | 403    | 413                       | 816                 | 51       | 257     |
| Allocataires 2011        | 74     | 33                        | 107                 | -        | 37      |
| Allocataires 2014        | 87     | 50                        | 137                 | 1        | 33      |
| Allocataires 2017        | 92     | 51                        | 143                 | 0        | 44      |
| Population couverte 2011 | 145    | 81                        | 226                 | -        | 101     |
| Population couverte 2014 | 166    | 118                       | 284                 | 4        | 94      |
| Population couverte 2017 | 177    | 112                       | 289                 | -        | 108     |
| Taux de couverture 2011  | 31,9 % | 19,7 %                    | 26,2 %              | -        | 39,4 %  |
| Taux de couverture 2014  | 40,6 % | 28,7 %                    | 34,6 %              | 7,7 %    | 36,7 %  |
| Taux de couverture 2017  | 43,90% | 27,1                      | 35,50%              | -        | 42 %    |

Sur une population de 816 habitants, la CAF couvre 289 personnes (soit 143 allocataires minimum ainsi que leurs conjoints et enfants), soit une couverture de plus de 35 %. La couverture est plus importante à Burzet qu'à Saint-Pierre-de-Colombier, peut-être, encore une fois, dû aux membres de la FMND. On note que si la population de la vallée diminue, la composition de la population évolue et concerne plus d'allocataires de la CAF. Cette augmentation peut être liée à une augmentation générale de la population, comme démontrée par l'augmentation de l'effectif de l'école, mais cela peut également être le signe d'une paupérisation de la population. (cf tableau 11)

**Tableau 8 : Évolution des allocataires sous le seuil de bas revenu**

|                                                            | Burzet                         | Saint-Pierre-de-Colombier           | Péreyres | Chirols                             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|----------|-------------------------------------|
| Allocataires sous le seuil de bas revenus en 2011 (1 028€) | 26 allocataires (40 personnes) | 16 allocataires (35 personnes)      | NC       | 15 allocataires (soit 27 personnes) |
| Allocataires sous le seuil de bas revenus en 2016 (1 075€) | 31 (soit 65 personnes)         | 18 allocataires (soit 34 personnes) | NC       | 17 allocataires (soit 31 personnes) |
| Allocataires sous le seuil de bas revenus en 2017 (1 052€) | 32 (soit 65 personnes)         | 23 (soit 42 personnes)              | NC       | 16 allocataires (soit 26 personnes) |

On constate une paupérisation de la population avec une augmentation du nombre de personnes situées en dessous du seuil de pauvreté, notamment à Burzet avec sûrement une plus grande représentation des familles pauvres. Même si le nombre de foyers sous le seuil de pauvreté est plus bas à Saint-Pierre-de-Colombier, on y constate, entre 2016 et 2017, une augmentation relativement importante du nombre de foyers et de personnes sous le seuil de pauvreté. Cela peut s'expliquer par la création d'une résidence de 8 logements HLM, dans un ancien moulinage.

A Burzet, 18 foyers, soit 19,5% des allocataires CAF, voient leurs prestations CAF compter pour 50% ou plus de leurs ressources totales. 6 foyers, soit 6,5% des allocataires CAF, n'ont que ces prestations comme ressources.

A Saint-Pierre-de-Colombier, 16 foyers, soit 31,4% des allocataires CAF, voient leurs prestations CAF compter pour 50% ou plus de leurs ressources totales. 9 foyers, soit 17,6% des allocataires CAF, n'ont que ces prestations comme ressources.



A Chirols, 9 foyers, soit 20,4% des allocataires CAF, voient leurs prestations CAF compter pour 50% ou plus de leurs ressources totales. Aucun foyer allocataire ne dépend à 100 % des prestations sociales.  
(Source : CAF Data, Part des prestations sociales par rapport aux ressources totales en 2017)

Nous avons vu précédemment que le revenu médian disponible des burzetins était plus élevé que celui de Saint-Pierre-de-Colombier et de la Communauté de Communes. Cela veut donc dire qu'il y a soit une augmentation de l'écart entre « riches » et « pauvres », soit que les nouveaux arrivants sont une population plus précaire.

**Tableau 9 : Allocations perçues sur le territoire**

|                                                                       | Burzet                 | Saint-Pierre-de-Colombier | Péreyres | Chirols    | Vallée                 |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------|----------|------------|------------------------|
| Bénéficiaires de l'APL en 2011                                        | 11                     | 0                         | -        | -          | 11                     |
| - APL En 2016                                                         | 35                     | 7                         |          | -          | 42                     |
| - APL En 2017                                                         | 35                     | 9                         | 0        | -          | 44                     |
| Bénéficiaires de l'ALS en 2011                                        | 29                     | 9                         | -        | -          | 38                     |
| - ALS En 2016                                                         | 17                     | 10                        |          | -          | 27                     |
| - ALS En 2017                                                         | 16                     | 12                        | 0        | 9          | 28                     |
| Bénéficiaires de l'ALF en 2011                                        | -                      | 6                         | -        | -          | 6                      |
| - ALF En 2016                                                         | 7                      | 5                         |          | -          | 12                     |
| - ALF En 2017                                                         | 12                     | 7                         | 0        | -          | 19                     |
| Bénéficiaires de l'ARS<br>(Allocation de Rentrée Scolaire)<br>en 2011 | 16                     | 13                        | -        | -          | 29                     |
| - ARS En 2016                                                         | 17                     | 16                        |          | -          | 33                     |
| - ARS En 2017                                                         | 19                     | 17                        | 0        | 10         | 36                     |
| Bénéficiaires de l'AAH<br>(Allocation Adultes handicapés)<br>en 2011  | 15 (soit 19 personnes) | -                         | -        | -          | 15 (soit 19 personnes) |
| - AAH En 2016                                                         | 9                      | 4                         | 0        | -          | 13                     |
| - AAH En 2017                                                         | 9 (11 pers)            | -                         | 0        | -          | 9                      |
| Bénéficiaires du RSA en 2016                                          | 7                      | 6                         | 0        | -          | 13                     |
| Bénéficiaires du RSA en 2017                                          | 7 (10 pers)            | 12 (21 pers)              | 0        | 6 (7 pers) | 19                     |
| Bénéficiaires du PPA en 2016                                          | 7                      | 12                        | 0        | -          | 19                     |
| Bénéficiaires du PPA en 2017                                          | 15                     | 12                        | 0        | 14         | 27                     |

On constate une forte augmentation des bénéficiaires de l'APL que ce soit à Burzet comme à Saint-Pierre-de-Colombier. Par ailleurs, on peut noter une diminution des bénéficiaires de l'ALS à Burzet et Chirols, et une augmentation générale des bénéficiaires de l'ALF.

Bien que la couverture des allocataires soit plus faible sur la vallée en comparaison avec l'Ardèche, on constate que les revenus des allocataires sont plus modestes.

La population en précarité sur la vallée de la Bourges est majoritairement composée des personnes seules.

Plusieurs habitants interrogés nous ont dit ne pas constater de pauvreté dans la vallée : « J'ai senti beaucoup de pauvreté du côté d'Aubenas, mais pas dans la vallée de la Bourges » ; « Quand on compare à avant, il n'y a pas de pauvreté ici, car on peut cueillir des fruits sauvages et faire du jardin pour se nourrir. »

Une autre habitante, elle-même en situation précaire, contredit ce point de vue : « Il y a de nombreuses personnes en situation de précarité, et notamment des femmes monoparentales.[...] Plusieurs personnes n'ont pas de voiture, pas d'isolation, des fuites dans leur toit. Il ne faut pas se leurrer, il y a de la pauvreté dans la vallée. »

Selon Josiane Eyraud, conseillère municipale en charge de l'action sociale de Burzet : « Souvent, on ne parle pas de ses problèmes, ça se règle en famille, surtout pour les "gens du cru". » D'après Ginette Gourdon, Directrice du Territoire Sud-Ouest d'Action Sociale, il y a beaucoup d'isolement, et pour elle aussi, « culturellement, les problèmes se règlent en famille ». De plus, l'ancienneté des maisons, particulièrement importante dans la vallée, engendre des problèmes de salubrité. Beaucoup de personnes ont des problèmes de santé, mais ne le perçoivent pas elles-mêmes. Il y a donc peu d'accès aux soins et aux démarches administratives. Cela explique que beaucoup d'habitants n'aient pas conscience de la pauvreté, pourtant existante dans la vallée.

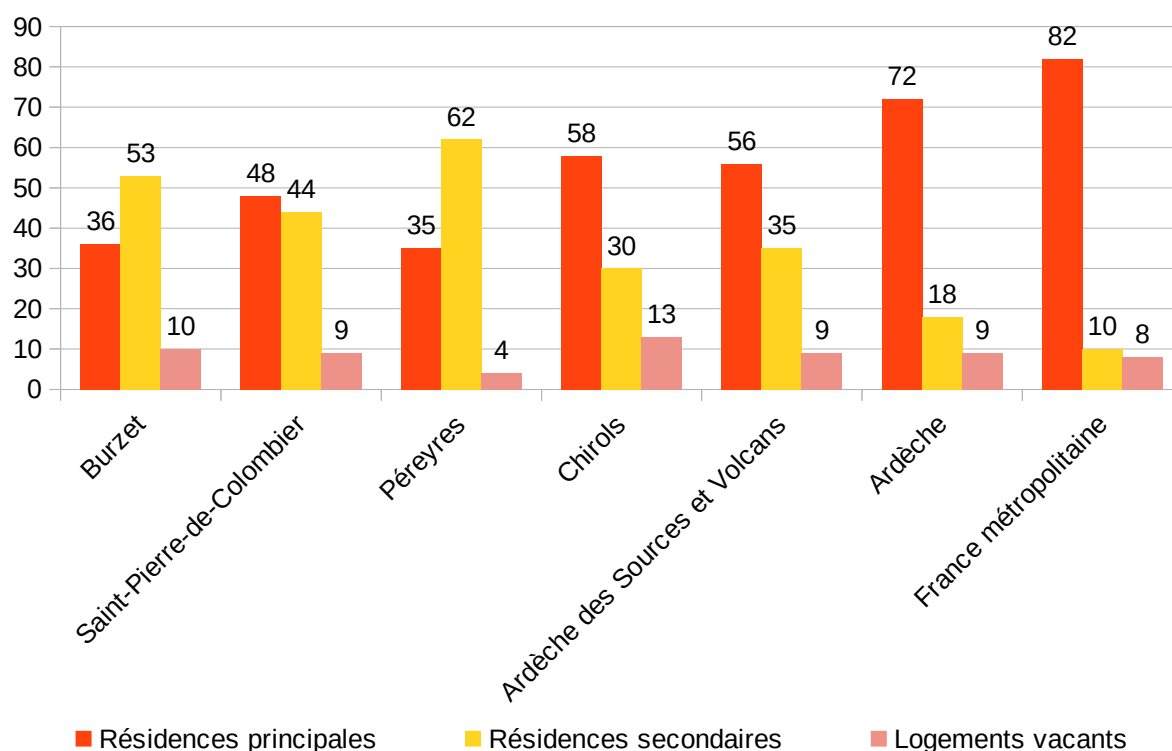
Beaucoup d'habitants se rejoignent pour dire qu'« à la campagne c'est différent de la ville. Tout le monde se dépatouille, on fait comme on peut. Le jardin aide un peu. Il y a une forte solidarité, même si on ne dit pas qu'on a des soucis. »

**Constat : Le département de l'Ardèche est globalement plus pauvre que la moyenne française métropolitaine et régionale. Au sein de ce département, la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans est elle-même plus pauvre. Les habitants de la vallée de la Bourges ont donc des revenus modestes. Cette donnée doit être prise en compte dans le choix des activités proposées au sein de l'Espace de Vie Sociale. Une habitante nous a d'ailleurs confié que, si l'on proposait plus d'activités à destination des enfants, les siens y participeraient volontiers, mais selon le prix demandé.**

## 3. Le logement

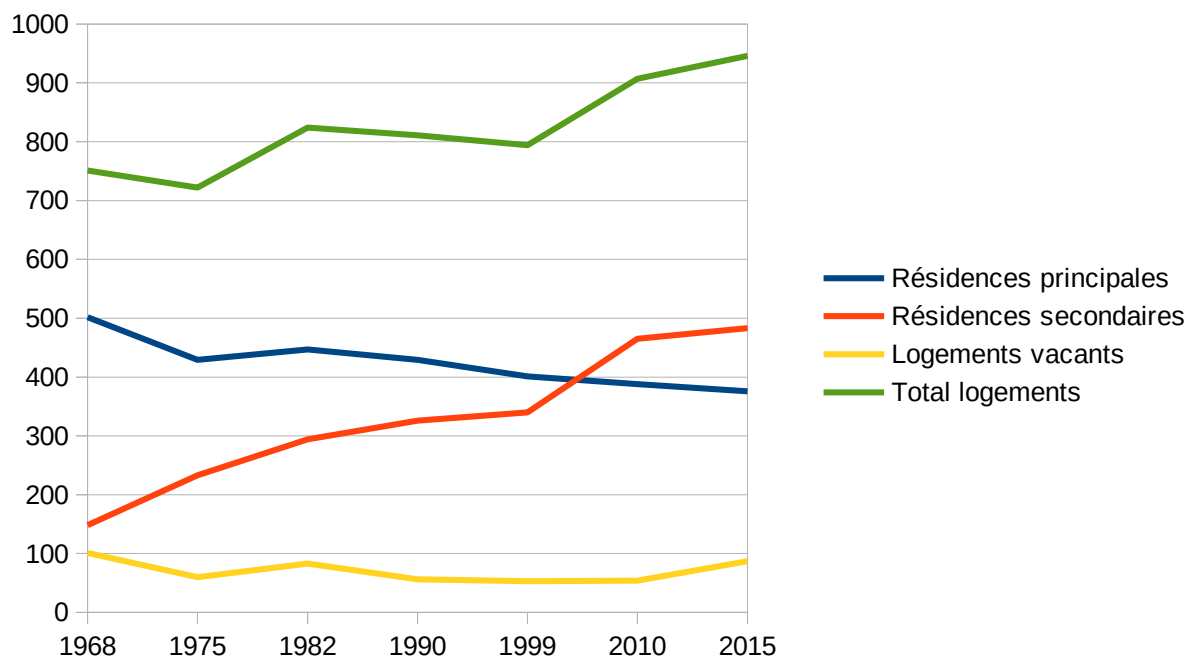
### 3.1. Les départs des habitants, une opportunité pour les vacanciers ?

**Graphique 7 : Répartition des logements en fonction de leur occupation en 2015 (en %)**



Sources : Insee, RP2015 exploitation principale

**Graphique 8 : Evolution du type d'occupation des logements entre 1968 et 2015 dans la vallée de la Bourges, en nombre.**



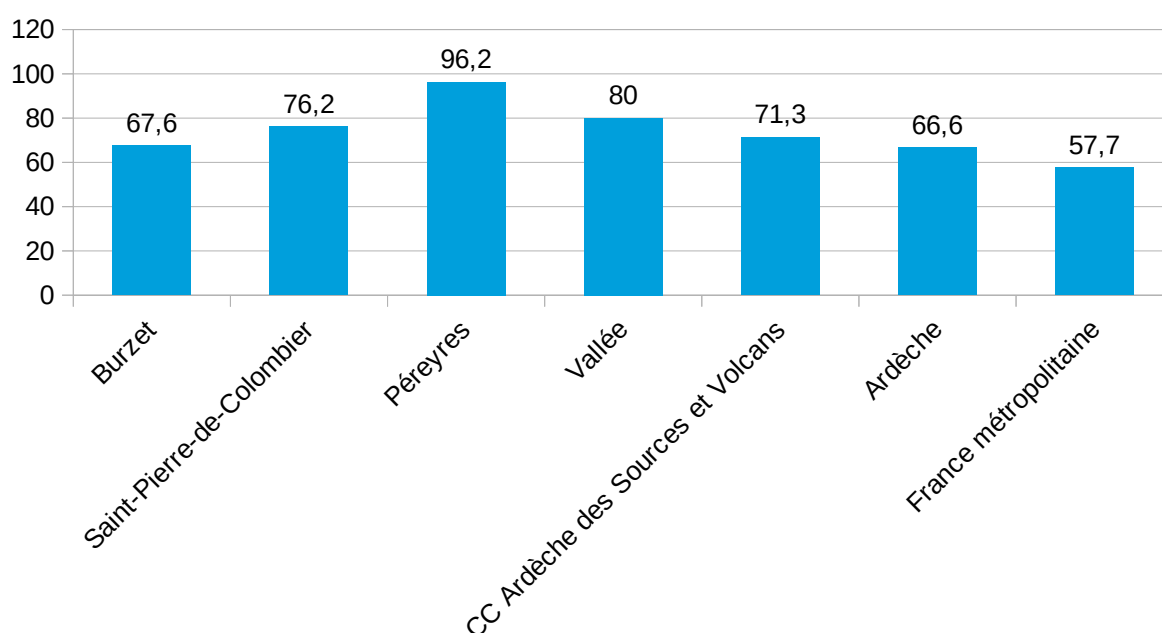
Alors que le nombre de logements est en augmentation, ce n'est pas pour une occupation en tant que résidences principales mais comme résidences secondaires. Leur nombre a triplé entre 1968 et 2015. La part des résidences secondaires a dépassé le seuil des 50 % en 2010 (cf graphiques 7 et 8). La forte proportion de résidences secondaires reflète le caractère touristique de la vallée. Dans le même temps, comme la population résidente à l'année diminue, il y a un risque que la vallée ne vive que pendant la période estivale. Il y a également un certain nombre de personnes originaires du territoire, parties travailler ailleurs, mais qui souhaitent garder leur maison familiale dans la vallée : « Je pense que le nombre important de résidences secondaires sur Burzet vient aussi de l'histoire de Burzet qui a fait que les jeunes sont partis dans les bassins d'emploi il y a plusieurs dizaines d'années tout en gardant la maison familiale à Burzet. » (un.e habitant.e interviewé.e en 2016)

Bien que la CDC ASV ait un taux important de résidences secondaires, 35 %, supérieur de 17 points au département et de 25 points au territoire national, ce taux reste bien plus faible qu'au sein de la vallée. La commune de Chirols a une répartition des logements similaire à la CDC Ardèche des Sources et Volcans : 58 % des logements sont des résidences principales, 56 % au sein de la CDC. On remarque cependant un plus fort taux de vacances, 13%, à Chirols (cf graphique 7). La forte proportion de logements secondaires est donc bien une caractéristique propre à la vallée de la Bourges.

Par ailleurs, si on constate une relative stagnation des résidences secondaires entre 2010 et 2015, c'est au profit de logements vacants plutôt que des résidences principales. Même si le taux de logements vacants est dans la moyenne de la CDC et du département, il y a tout de même eu une augmentation de ce taux entre 2010 et 2015, alors que depuis 1982, leur part était à la baisse puis stable (cf graphique 8).

### 3.2. Le marché immobilier, un enjeu pour les personnes souhaitant s'installer à l'année

**Graphique 9 : Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2015 (en %).**



Le territoire de la vallée de la Bourges a une part de ménages propriétaires de leur logement supérieure à celle de la Communauté de communes, du département et plus encore du territoire national métropolitain.

Une des personnes interviewées par la Maison de Vallée en 2016 a fait remarquer que la prépondérance des habitations secondaires se fait au détriment des populations résidant à l'année. Ainsi, certaines personnes ne disposant pas des moyens financiers nécessaires à une acquisition immobilière importante constatent que les biens se font rares et que la possibilité de vendre aux résidents secondaires à des prix élevés induit une plus grande rareté du foncier disponible et un prix qui peut s'avérer dissuasif pour les revenus modestes. Les maisons à vendre sont très souvent en mauvais état, ce qui n'est pas adapté aux acheteurs qui souhaiteraient s'installer rapidement et/ou n'ont pas les moyens de supporter le coût financier qu'implique une rénovation.

Par ailleurs, malgré une offre locative existante (20 % sur le parc de Burzet selon le pré-diagnostic du CAUE de juin 2015), une habitante fait part de difficultés à trouver des résidences à la location sur le territoire. Enfin, le fait que 95 % des logements soient des maisons renforce la difficulté à acquérir un logement dans la vallée. On peut donc parler d'une inadéquation de l'habitat aux besoins actuels des ménages, qui ne peuvent réaliser un réel parcours résidentiel (changer de logement en fonction de l'évolution de ses besoins et moyens) sur le territoire de la vallée de la Bourges.



Pourtant, la demande est existante : plusieurs personnes ont fait part, à des membres de la Maison de Vallée, de leur souhait de résider dans la vallée, et notamment à Burzet, de par son dynamisme local et la qualité de l'enseignement dispensé.

A Saint-Pierre-de-Colombier, la réhabilitation d'une ancienne usine de moulinage en logements « Au fil de la Bourges » a permis l'arrivée de nouvelles familles. Ces logements offrent à certaines populations à faible revenu la possibilité de s'installer en territoire rural, du fait du moindre coût de l'immobilier.

Enfin, les jeunes travaillant dans la vallée quittent le territoire pour pouvoir faire construire leur maison, n'ayant pas la possibilité d'acheter de terrains constructibles dans la vallée. Ils vont donc dans les communes voisines, comme Champagne ou Montpezat. D'après plusieurs habitants, à Saint-Pierre comme à Burzet, des hameaux ne sont toujours pas raccordés à l'eau et l'assainissement, ce qui freine les personnes souhaitant acheter ou construire.

### 3.3. Une ancienneté des logements qui impacte les habitants

A Burzet et Péreyres, près de 62 % des logements ont été construits avant 1919. Selon le Guide édité par le Réseau RAPPEL « *Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ?* », les logements construits avant la première Réforme Thermique (RT) de 1974 « *affichent une performance énergétique bien inférieure aux logements construits après cette date. Ainsi, une large majorité des logements français est peu performante, à la fois du point de vue de l'isolation et des systèmes de chauffage. Dans la plupart des cas, cela se traduit par une forte consommation d'énergie nécessaire pour obtenir un confort thermique tout juste acceptable.* ».

L'ancienneté des logements de la vallée implique donc une surconsommation énergétique et un entretien et des travaux de réhabilitation coûteux aux propriétaires. D'après Marilyn Forissier, travailleuse sociale au CMS de Vals, le logement est une véritable problématique sociale pour certains habitants : « *S'ils ne sont pas chers [les logements], souvent ils sont précaires (chauffage, isolation).* » Cela entraîne donc une précarité liée au logement pour une partie des habitants ayant de faibles revenus et un frein à l'acquisition pour les personnes souhaitant s'installer. Des habitants des logements sociaux de La Croisette (hameau de Burzet) se plaignent de la difficulté à chauffer leur logement. 18% des habitants d'Ardèche sont en situation de précarité énergétique selon l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (*bilan 2017 Polénergies, devenu l'ALEC 07*). De 2015 à 2018, un Programme d'Intérêt Général de Lutte contre l'Habitat Insalubre a eu lieu sur le territoire. Il proposait notamment une expertise technique du logement, des conseils et de l'accompagnement à l'amélioration du logement et des aides financières pour réaliser des travaux. Il n'a pas été reconduit en 2019. Une habitante déplore le fait que les PIG et l'ANAH en général ne soient pas adaptés à sa maison, qui est trop alternative pour les instances et programmes de l'État.

## 4. L'emploi et le chômage :

### 4.1. L'accès à l'emploi : Un taux de chômage bas mais une difficulté à trouver un emploi

La zone d'emploi d'Aubenas, dont dépendent les habitants de la vallée de la Bourges, est la zone d'emploi la plus en difficulté d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce bassin est très différent de celui de Privas qui est bien plus industriel.

**Tableau 10 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité – zone de vie sociale**

|                                                    | Burzet |      | St-Pierre-de-Colombier |      |
|----------------------------------------------------|--------|------|------------------------|------|
|                                                    | 2010   | 2015 | 2010                   | 2015 |
| Ensemble                                           | 264    | 217  | 279                    | 273  |
| Actifs en %                                        | 62     | 66,9 | 79,2                   | 82,4 |
| actifs ayant un emploi en %                        | 55,5   | 58,6 | 70,6                   | 76,2 |
| chômeurs en %                                      | 6,5    | 8,2  | 8,6                    | 6,2  |
| Inactifs en %                                      | 38     | 33,1 | 20,8                   | 17,6 |
| élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en % | 6,5    | 4,5  | 3,2                    | 2,9  |
| retraités ou préretraités en %                     | 16,7   | 17,8 | 11,1                   | 9,5  |
| autres inactifs en %                               | 14,8   | 10,9 | 6,5                    | 5,1  |

**Tableau 11 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité – à différentes échelles**

|                                                    | Zone de vie sociale |      | Territoire en réflexion |      |         |      | CDC ASV | Ardèche |         |
|----------------------------------------------------|---------------------|------|-------------------------|------|---------|------|---------|---------|---------|
|                                                    |                     |      | Péreyres                |      | Chirols |      |         |         |         |
|                                                    | 2010                | 2015 | 2010                    | 2015 | 2010    | 2015 | 2015    | 2010    | 2015    |
| Ensemble                                           | 543                 | 490  | 23                      | 24   | 169     | 162  | 5 493   | 194 098 | 193 602 |
| Actifs en %                                        | 70,6                | 74,6 | 65,2                    | 52,2 | 64,5    | 69,3 | 71,8    | 71,1    | 73,8    |
| actifs ayant un emploi en %                        | 63                  | 67,4 | 47,8                    | 52,2 | 58      | 59,7 | 59,9    | 62,9    | 63,4    |
| chômeurs en %                                      | 7,5                 | 7,2  | 17,4                    | 0    | 6,5     | 9,7  | 11,8    | 8,2     | 10,5    |
| Inactifs en %                                      | 29,4                | 25,3 | 34,8                    | 47,8 | 35,5    | 30,7 | 28,2    | 28,9    | 26,2    |
| élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en % | 4,8                 | 3,7  | 0                       | 13   | 5,3     | 3    | 7,3     | 8       | 7,9     |
| retraités ou préretraités en %                     | 13,9                | 13,6 | 17,4                    | 21,7 | 14,8    | 13,2 | 11,7    | 11,7    | 9,7     |
| autres inactifs en %                               | 10,65               | 8    | 17,4                    | 13   | 15,4    | 14,4 | 9,2     | 9,2     | 8,5     |



On constate une part d'actifs très élevée à Saint-Pierre-de-Colombier, 82 %, soit 5 points de plus qu'à Burzet (66,9%). Les habitants disent qu'il y a beaucoup de personnes à la retraite dans les deux villages, et davantage à Saint-Pierre, et donc beaucoup de personnes inactives. Nous pensons qu'il y a une inexactitude statistique liée à la prise en compte de membres de la Famille missionnaire et qu'en réalité la part des actifs de Saint-Pierre est plus proche de celle de Burzet. Il y a donc un pourcentage d'actifs plus faible au sein de la vallée de la Bourges que de la CDC Ardèche des Sources et Volcans, comme nous pouvions le pressentir en regardant la pyramide des âges des habitants (cf graphique 3). Le taux d'activité de la zone de vie sociale serait donc en réalité en dessous de la moyenne départementale et nationale métropolitaine de 73,8 % en 2015 pour ces deux échelles.

Si on constate une augmentation générale du pourcentage des actifs ayant un emploi, on peut également observer une augmentation du pourcentage de personnes en situation de chômage, que ce soit au niveau de la zone d'emploi (9,8 % en 2010, 12,4 % en 2015 selon l'INSEE soit +2,6 points) départemental (+2,3 points) ou même national (8,4 % en 2010 et 10,1 % en 2015 soit +1,7 points). (cf tableaux 10 et 11)

Si la commune de Burzet a une part de personnes en situation de chômage qui augmente (+1,7 points), ce pourcentage reste malgré cela inférieur aux échelles supérieures. Saint-Pierre-de-Colombier voit ce pourcentage diminuer : moins 2,4 points entre 2010 et 2015. La zone de vie sociale a donc un pourcentage de personnes en situation de chômage plus basse de 2,9 à 5,2 points selon les échelles de comparaison. (cf tableaux 10 et 11)

Si à Chirols la part des personnes en situation de chômage était relativement basse, entre 2010 et 2015, celle-ci a augmenté de plus de 3 points, pour atteindre 9,7 % des 15-64 ans.

Selon les données de Pôle emploi, sur les communes de **Burzet, Saint Pierre de Colombier, Péreyres et Chirols** il y a actuellement 92 personnes en recherche d'emploi.

9 personnes ont moins de 25 ans, soit 10 % des personnes en recherche d'emploi et 33 ont plus de 50 ans, soit **36 %**.

34 personnes sur 92 ont un niveau scolaire supérieur au Bac, soit 37 %.

14 personnes dépendent du RSA, soit 15 % des personnes en recherche d'emploi.

Sur la **Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans** il y a 242 personnes en recherche d'emploi.

29 personnes ont moins de 25 ans, soit 12 % des personnes en recherche d'emploi et 72 ont plus de 50 ans, soit **30 %**.

95 personnes sur ces 242 ont un niveau scolaire supérieur au Bac, soit 39 %.

35 personnes dépendent du RSA, soit 14,5 % des personnes en recherche d'emploi. On comptabilise 7 bénéficiaires du RSA en 2017 sur le territoire de Burzet, 12 bénéficiaires à Saint-Pierre-de-Colombier, 0 bénéficiaire à Péreyres et 6 à Chirols. (*source : CAF Data, Bénéficiaires du RSA en 2017*)

Au niveau du **Bassin Albenassien** il y a 1 857 personnes en recherche d'emploi.

18 % ont moins de 25 ans et **25 %** ont plus de 50 ans.

35 % de ces personnes ont un niveau scolaire supérieur au Bac.

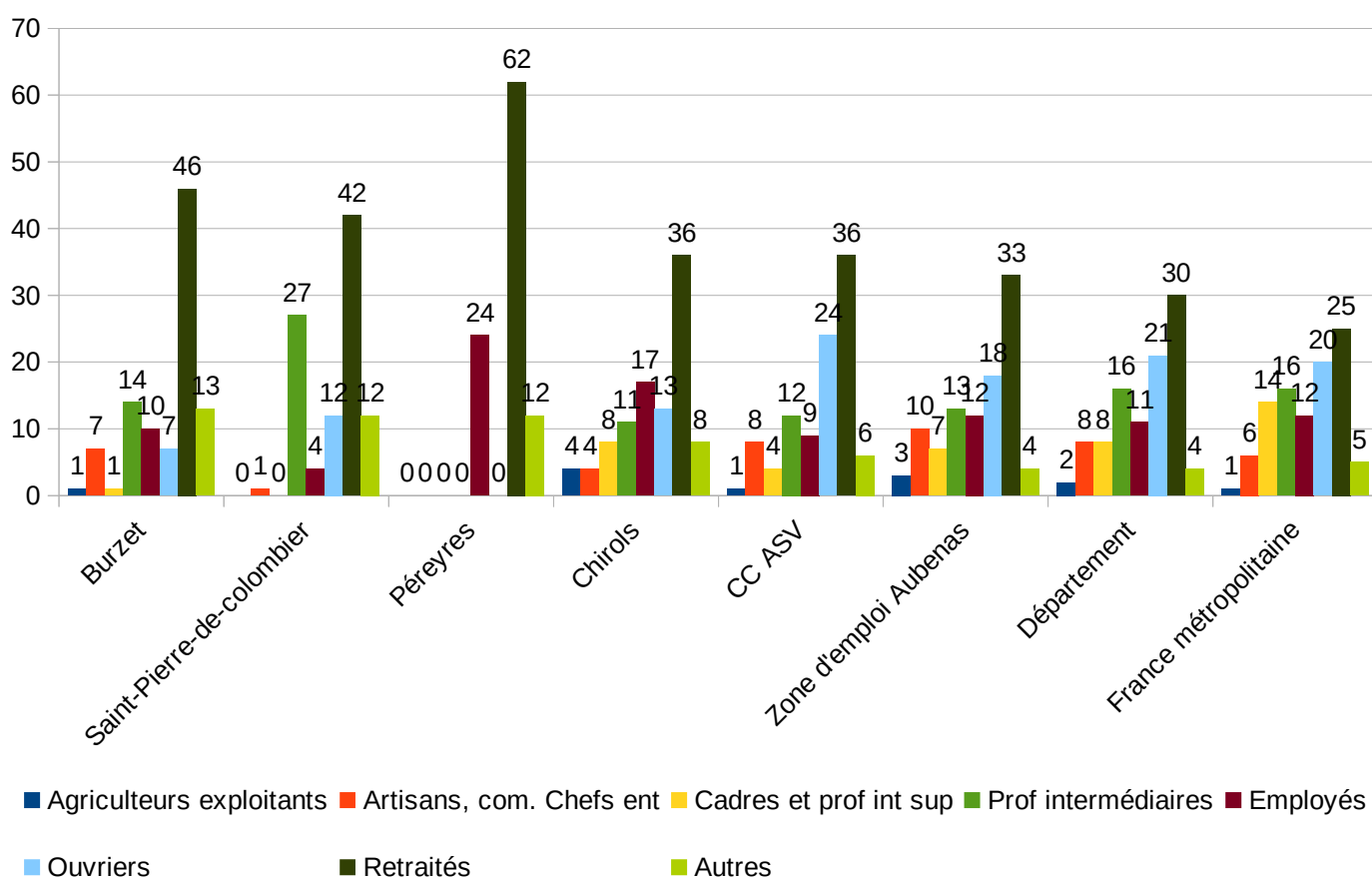
17 % des personnes en recherche d'emploi dépendent du RSA.

Ces données permettent de constater le fait que la part de la population active plus âgée de la vallée de la Bourges et de Chirols est plus sévèrement touchée par le chômage qu'aux échelles supérieures. Le Portrait social Ardèche 2015 confirme ce fait : *"Les territoires situés à l'ouest du département présentent un taux d'allocataires de l'ASS particulièrement élevé reflétant l'importance de demandeurs d'emploi plutôt âgés et touchés par le chômage de longue durée. Les communautés de communes les plus concernées sont celles de Val de Ligne, d'Ardèche des Sources et Volcans, du Pays des Vans en Cévennes et de la Montagne d'Ardèche."*

Selon le site internet de la communauté de communes, « l'offre d'emplois est essentiellement centrée sur une population d'actifs peu qualifiés ; cela conduit à un développement du nombre de travailleurs pauvres, alternant emplois, dispositifs sociaux et précarité. » Cette tendance tend à se confirmer sur le territoire de la vallée. Une autre particularité de la communauté de communes est « le nombre de demandeurs d'emploi longue durée qui demeure une caractéristique majeure du bassin. Ce nombre repart à la hausse, affectant en premier la population des jeunes actifs ». Le chômage des femmes, et plus encore, celui des jeunes qui s'aggravent. Florian Dufix, Référent des collectivités territoriales, services publics et associations Pôle emploi confirme cette difficulté : « Nous constatons le fait qu'il y a plus de chômeurs en zones isolées. On reste au chômage plus longtemps en Zone de Revitalisation Rurale. »

Dans la vallée, les inactifs sont en baisse malgré une stabilité, au sein de cette catégorie, de la part des retraités et préretraités. Ce sont donc les étudiants, stagiaires et autres inactifs qui sont en nette diminution, ce qui corrobore la vision d'un territoire dont la population vieillit (cf tableau 10).

**Graphique 10 : Répartition de la population, selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2015, en %**



Les différentes catégories socio-professionnelles des habitants de la vallée de la Bourges sont largement dominées par les retraités.

Les agriculteurs y sont moins présents comparativement à plus grandes échelles. Le territoire de la vallée n'est plus agricole comme autrefois, et est classé zone agricole défavorisée, dû en grande partie aux reliefs qui rendent difficile l'exploitation des terres. Chirols se démarque par une forte présence agricole, qui est une caractéristique spécifique à cette commune.

La présence des artisans, commerçants et chefs d'entreprises est importante à Burzet, et notamment dans l'artisanat, la construction et le service aux entreprises et aux personnes.

Il y a très peu de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la vallée de la Bourges. Là encore, Chirols se démarque localement par sa population particulière.

Il y a une proportion de professions intermédiaires relativement importante dans la vallée. A Burzet cela peut notamment s'expliquer par la forte présence d'infirmières – libérales, travaillant dans des cabinets médicaux ou à l'hôpital d'Aubenas. Pour Saint-Pierre-de-Colombier, nous pensons à nouveau qu'il s'agit d'une inexactitude statistique en lien avec la communauté religieuse.

Burzet se démarque localement par un fort pourcentage d'employés, qui est dû à la présence de l'EHPAD, qui emploie une trentaine de personnes et à l'ADMR.

La vallée de la Bourges a une part d'ouvriers relativement basse.

Enfin, la part de personnes catégorisées comme « autres » est importante dans la vallée. Cela s'explique par une part de femmes au foyer, de femmes qui aident leur mari dans la gestion de leur entreprise sans être salariées et par les personnes ayant une activité économique non conforme aux standards Insee.

**Tableau 12 : Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus en 2015 – par commune**

|                                           | Zone de vie sociale |              |                           |       |                                                      | Territoire en réflexion |              |         |              |
|-------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------------|-------|------------------------------------------------------|-------------------------|--------------|---------|--------------|
|                                           | Burzet              |              | Saint-Pierre-de-Colombier |       |                                                      | Péreyres                |              | Chirols |              |
|                                           | Total               | %            | Total                     | %     | % avec 1 aidant familial, sur Ensemble 103 (208-105) | Total                   | %            | Total   | %            |
| Ensemble                                  | 133                 | <b>100</b>   | 208                       | 100   | <b>100</b>                                           | 12                      | <b>100</b>   | 98      | <b>100</b>   |
| Salariés                                  | 97                  | <b>72,9</b>  | 80                        | 39,6  | <b>77,7</b>                                          | 12                      | <b>100</b>   | 71      | <b>73,35</b> |
| Titulaires de la fonction publique et CDI | 73                  | <b>55,3</b>  | 62                        | 30,55 | <b>60,2</b>                                          | 6                       | <b>51,45</b> | 60      | <b>62,05</b> |
| CDD                                       | 22                  | <b>16</b>    | 9                         | 4,45  | <b>8,7</b>                                           | 5                       | <b>41,45</b> | 9       | <b>9,45</b>  |
| Intérim                                   | 1                   | <b>0,8</b>   | 0                         | 0     | <b>0</b>                                             | 0                       | <b>0</b>     | 2       | <b>1,85</b>  |
| Emplois aidés                             | 1                   | <b>0,75</b>  | 3                         | 1,4   | <b>2,9</b>                                           | 0                       | <b>0</b>     | 0       | <b>0</b>     |
| Apprentissage - Stage                     | 0                   | <b>0</b>     | 6                         | 3,2   | <b>5,8</b>                                           | 1                       | <b>7,15</b>  | 0       | <b>0</b>     |
| Non-Salariés                              | 37                  | <b>27,1</b>  | 128                       | 60,4  | <b>22,3</b>                                          | 0                       | <b>0</b>     | 27      | <b>26,65</b> |
| Indépendants                              | 19                  | <b>13,8</b>  | 15                        | 7,65  | <b>14,6</b>                                          | 0                       | <b>0</b>     | 15      | <b>15,05</b> |
| Employeurs                                | 17                  | <b>12,55</b> | 7                         | 3,75  | <b>6,8</b>                                           | 0                       | <b>0</b>     | 11      | <b>10,65</b> |
| Aides familiaux                           | 1                   | <b>0,8</b>   | 106                       | 49,1  | <b>1</b>                                             | 0                       | <b>0</b>     | 1       | <b>0,9</b>   |

**Tableau 13 : Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus en 2015 – à plus grande échelle**

|                                           | CDC ASV |              | Ardèche |              | France métropolitaine |              |
|-------------------------------------------|---------|--------------|---------|--------------|-----------------------|--------------|
|                                           | Total   | %            | Total   | %            | Total                 | %            |
| Ensemble                                  | 3 328   | <b>100</b>   | 124 044 | <b>100</b>   | 26 144 353            | <b>100</b>   |
| Salariés                                  | 2 561   | <b>77,05</b> | 103 045 | <b>83,3</b>  | 22 764 187            | <b>87,2</b>  |
| Titulaires de la fonction publique et CDI | 2 026   | <b>60,9</b>  | 86 154  | <b>69,55</b> | 19 307 016            | <b>73,95</b> |
| CDD                                       | 396     | <b>12</b>    | 10 875  | <b>8,9</b>   | 2 152 158             | <b>8,3</b>   |
| Intérim                                   | 32      | <b>0,95</b>  | 2 083   | <b>1,65</b>  | 442 339               | <b>1,65</b>  |
| Emplois aidés                             | 46      | <b>1,4</b>   | 1 729   | <b>1,4</b>   | 238 038               | <b>0,9</b>   |
| Apprentissage - Stage                     | 60      | <b>1,8</b>   | 2 204   | <b>1,75</b>  | 624 636               | <b>2,35</b>  |
| Non-Salariés                              | 766     | <b>22,95</b> | 12 773  | <b>10,2</b>  | 3 380 166             | <b>12,8</b>  |
| Indépendants                              | 433     | <b>12,95</b> | 12 773  | <b>10,2</b>  | 1 934 540             | <b>7,35</b>  |
| Employeurs                                | 216     | 6,4          | 7 695   | 6,1          | 1 394 709             | 5,25         |
| Aides familiaux                           | 117     | 3,6          | 531     | 0,4          | 50 918                | 0,2          |

La vallée se caractérise par une plus forte proportion de non-salariés, à l'exception de Saint-Pierre-de-Colombier (cf tableau 12). En effet, d'après les statistiques, 60,4 % des 15 ans ou plus seraient non-salariés, dont 49 % seraient des aides familiaux, soit 106 habitants. Ces chiffres sont très différents des communes alentours et même des données nationales. On peut se demander si cette différence n'est pas liée à la présence de la communauté religieuse, dont des membres auraient pu être comptabilisés comme tel lors du recensement INSEE. Si l'on prend le parti que ces données sont erronées et que l'on réduit ce nombre à un aidant familial comme c'est le cas à Burzet, les données statistiques sont alors beaucoup plus proches de Burzet et de la CDC ASV.

La vallée et la communauté de communes ont une part d'indépendants plus importante qu'au niveau départemental et national. On peut en effet constater un nombre important d'auto-entrepreneurs et d'indépendants sur le territoire.

Enfin, la part des personnes en CDD est plus importante au sein de la Communauté de communes qu'à l'échelle du département et du territoire métropolitain.

D'après Florian Dufix, Référent des collectivités territoriales, services publics et associations de Pôle Emploi, les secteurs en tension de l'Ardèche méridionale sont :

- Le paramédical (infirmier, aide soignants),
- Les métiers du service à la personne,
- L'hôtellerie - restauration (mais que sur une période de l'année),
- Les autres métiers de bouche (boucher, pâtissier, charcutier, poissonnier...).

## 4.2. L'économie sur le territoire : une économie présentielle qui offre peu d'emplois et s'appuie sur le tourisme

L'économie présentielle est « l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations présentes sur un territoire (résidents ou personnes de passage). S'appuyant sur la consommation locale, elle s'oppose aux activités économiques dont l'existence dépend majoritairement d'une demande extérieure au territoire et qui sont soumises à la concurrence des activités économiques identiques présentes sur d'autres territoires. L'économie résidentielle a pour caractéristique de ne pas être soumise à une forte concurrence extérieure, même si, au sein du territoire concerné, la concurrence entre les activités résidentielles existe. Répondant aux besoins locaux des populations, elle n'est donc pas sujette à délocalisation » (*définition donnée par le Sénat sur son site internet*).

La CDC ASV et donc la vallée de la Bourges, se caractérisent par une très forte économie présentielle et une « dépendance économique aux territoires voisins forte » (*synthèse PLUI CDC ASV 2018*). Avec le déclin de l'activité textile et l'exode rural, les commerces et petits artisans ont cessé leur activité. Aujourd'hui, dans la vallée de la Bourges, en plus du tourisme, il ne reste que quelques commerces et des activités d'artisanat du bâtiment, quelques centrales hydroélectriques et l'EHPAD de Burzet qui compte une trentaine d'emplois. Quelques habitants de la vallée travaillent également aux thermes de Neyrac ou au centre thermal de Vals-les-Bains, dans les commerces de Lalevade, ou encore, à l'hôpital d'Aubenas. Les secteurs d'activités ayant le plus d'établissements sur le territoire de la vallée sont celui du commerce, transports et services divers ainsi que celui de la construction (*source Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015*).

La problématique de l'emploi apparaît comme majeure dans le discours des habitants et elle est souvent associée à la question de proximité : « Les personnes ne se rendent pas compte qu'elles ne vont pas trouver du boulot à côté, si elles ont un poste à Montpezat ou à Aubenas, elles peuvent être contentes. » ; « Je ne crois pas que c'est facile de trouver du travail ici. Depuis que les usines ont fermé, il n'y a plus de travail. ».

**Tableau 13 : Concentration d'emploi sur le territoire – à différentes échelles**

| Emploi –<br>Chômage                                | Zone de vie sociale |                                   | Territoire en<br>réflexion |         | CC<br>Ardèche<br>des<br>Sources et<br>Volcans | Ardèche | Région<br>Auvergne-<br>Rhône-<br>Alpes |
|----------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|----------------------------|---------|-----------------------------------------------|---------|----------------------------------------|
|                                                    | Burzet              | Saint-<br>Pierre-de-<br>Colombier | Péreyres                   | Chirols |                                               |         |                                        |
| Nombre<br>d'emplois dans<br>la zone                | 131                 | 100                               | 4                          | 28      | 2180                                          | 107176  | 3 179 3<br>97                          |
| Actifs ayant un<br>emploi résidant<br>dans la zone | 133                 | 208                               | 12                         | 98      | 3328                                          | 124086  | 3 295 6<br>29                          |
| Indicateur de<br>concentration<br>d'emploi         | 98,5                | 48                                | 32,7                       | 28,2    | 65,5                                          | 86,4    | 96,5                                   |

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Il semblerait qu'encore une fois, les statistiques de Saint-Pierre-de-Colombier soient erronées, puisque dans les 208 actifs seraient comptés les membres de la FMND. Si l'on retire leur part, l'indicateur de concentration d'emploi monterait alors à 97.

Il semble donc qu'il y ait du travail sur le territoire, mais dans peu de domaines : la maçonnerie, qui « recherche sans cesse du monde » d'après un habitant travaillant dans ce secteur, d'autres filières de

la construction et dans le service à la personne. En dehors de ces domaines, il est très compliqué de trouver un emploi et le peu de débouchés offerts par le territoire ne correspondent pas toujours aux envies de personnes s'installant sur le territoire : « Ici il n'y a rien qui me plaise [secteur du bâtiment ou du service à la personne]. Il y a peu de petits commerces, de bars et de restaurants. J'ai postulé à Thueyts, mais le problème du travail saisonnier, c'est que ça ne correspond pas aux horaires scolaires des enfants et alors le problème de la garde des enfants se pose. ».

Ce décalage crée parfois une incompréhension autour de certains néo-ruraux qui n'ont pas un travail « standard » et sont mal perçus par les habitants originaires du territoire : « Il y a de plus en plus de personnes au RSA qui ne bossent pas, des "bourrus" qui ne connaissent rien, qui n'apportent rien au territoire. » ; « Les jeunes qui viennent s'installer ne veulent pas bosser en maçonnerie et donc ne travaillent pas, alors que beaucoup d'entreprises recherchent du monde. »

Ces indices de concentration d'emploi élevés sont également dus au faible nombre d'actifs sur le territoire, lié au vieillissement de la population et au fait qu'il est compliqué de s'installer durablement dans la vallée quand on est sans emploi.

**Tableau 14 : Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2016**

|                                                  | Burzet    |            | Saint-Pierre-de-Colombier |            | Chirols   |            | CC ASV     |            | Département  |            |
|--------------------------------------------------|-----------|------------|---------------------------|------------|-----------|------------|------------|------------|--------------|------------|
|                                                  | Nombre    | %          | Nombre                    | %          | Nombre    | %          | Nombre     | %          | Nombre       | %          |
| <b>Ensemble</b>                                  | <b>46</b> | <b>100</b> | <b>23</b>                 | <b>100</b> | <b>15</b> | <b>100</b> | <b>599</b> | <b>100</b> | <b>20502</b> | <b>100</b> |
| Industrie                                        | 9         | 19,6       | 4                         | 17,4       | 6         | 40         | 78         | 13         | 1931         | 9,4        |
| Construction                                     | 10        | 21,7       | 9                         | 39,1       | 3         | 20         | 130        | 21,7       | 3435         | 16,8       |
| Commerce, transport, hébergement et restauration | 10        | 21,7       | 2                         | 8,7        | 3         | 20         | 192        | 32,1       | 6447         | 31,4       |
| Services aux entreprises                         | 7         | 15,2       | 4                         | 17,4       | 1         | 6,7        | 74         | 12,4       | 3987         | 19,4       |
| Services aux particuliers                        | 10        | 21,7       | 4                         | 17,4       | 2         | 13,3       | 125        | 20,9       | 4702         | 22,9       |

Les secteurs les plus développés dans la vallée sont ceux de la construction et du commerce, transport, hébergement et restauration.

La vallée de la Bourges, se caractérise enfin par un fort pourcentage d'établissements sans aucun salarié, supérieur de 5 points au département et de 7 points au niveau national métropolitain (Insee, CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2015).

Il y a donc des entreprises sur le territoire, mais qui ne sont pas en capacité d'embaucher beaucoup de salariés.



## Le tourisme sur le territoire, un secteur d'avenir ?

Le tourisme perdure dans la vallée, et les habitants sont unanimes, c'est un axe de développement économique majeur : « Le tourisme est à développer d'avantage et peut être une bonne source d'emplois » ; « Le développement économique lié au tourisme et à l'agrotourisme n'est pas assez exploité. ».

Aujourd'hui, il permet des compléments de revenus pour les habitants (chambres d'hôtes et gîtes) et de rendre le modèle économique viable pour les commerces de la vallée.

La commune de Burzet est classée « Station verte » par la Fédération Française de Stations Vertes de Vacances depuis mars 2009. Cette classification permet à la commune d'être répertoriée comme station verte de vacances et valorise l'attrait naturel des séjours à la campagne : rivière, espaces naturels, forêts, site pittoresque, etc... Burzet possède des sites patrimoniaux remarquables : l'église de Burzet (du XVème siècle, classée) et celle de Saint-Pierre-de-Colombier (XIXème siècle), les Vierges Marie qui dominent les deux villages, la cascade du Ray-Pic à Péreyres et la Bourges. L'environnement naturel permet également des activités de loisirs de pleine nature : lieux de baignade, chemins de randonnée, pêche à la truite, chasse, mur d'escalade, etc. La proximité avec le Plateau est un avantage important pour le tourisme à Burzet.

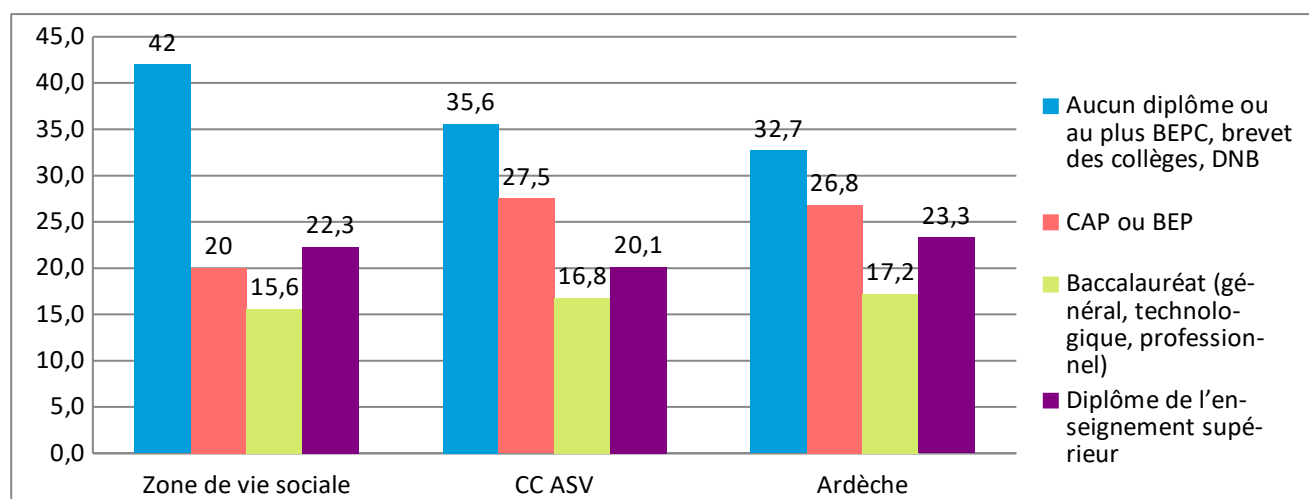
Il y a une offre relativement importante d'hébergements : camping municipal de 43 emplacements, gîte de groupes, gîte d'étape, gîtes ruraux, chambres et maisons d'hôtes. Ceci engendre une affluence de touristes, particulièrement les mois d'été.

Malgré cela, l'office du tourisme de Burzet a fermé l'an dernier. Les habitants déplorent également le fait que la vallée manque d'aménagements : un chemin le long de la rivière, des lieux de baignades, l'entretien des chemins de randonnées, etc. Selon Olivier Mathis, président de l'association Tourisme Rural Solidaire : « On sent que c'est un territoire habité mais qui a un côté sauvage, sans être hostile. C'est un super atout touristique. Il y a possibilité de partir du village et faire une rando différente chaque jour. Il y a également une position géographique au top d'un point de vue d'activités de pleine nature. Tout ça n'est pas assez exploité à ce jour. Il y a également une histoire géologique - volcanisme - pas assez mise en valeur. ».

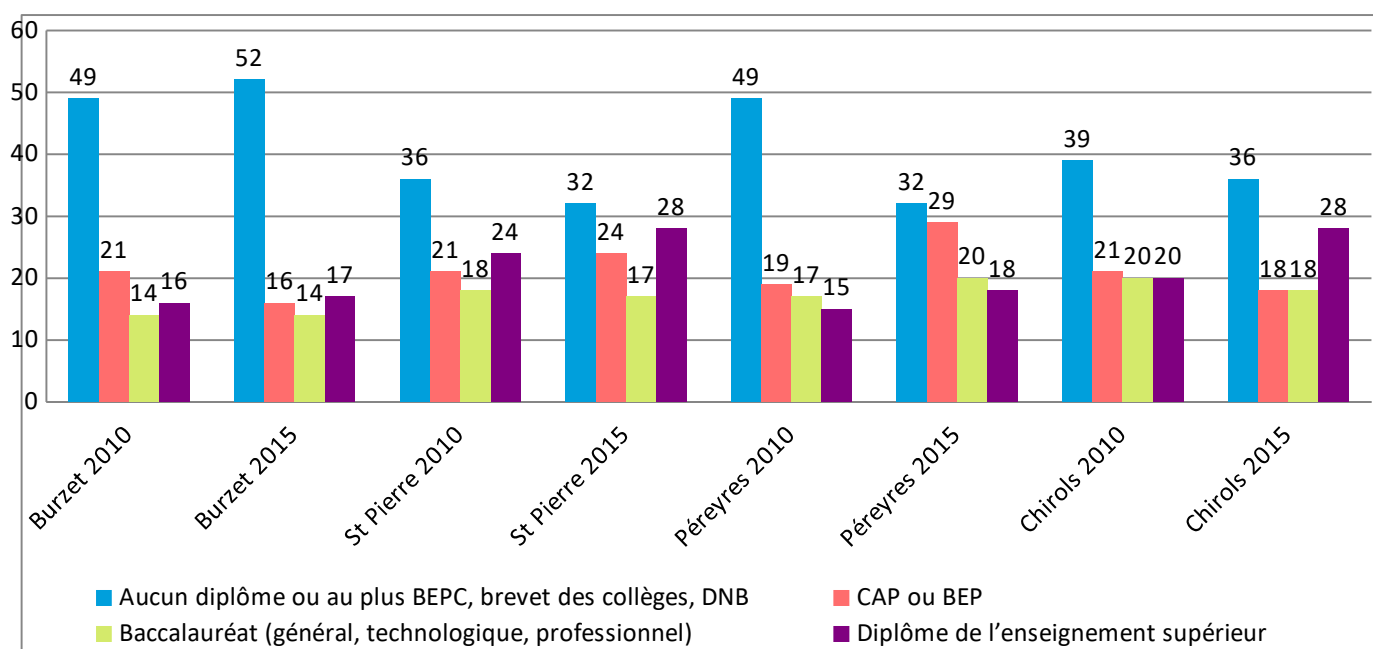
A Saint-Pierre-de-Colombier, le tourisme est moins présent car il y a moins d'hébergements disponibles et d'équipements et services. Pour un habitant, cela s'explique aussi par le fait que « Burzet a toujours été plus connu que Saint-Pierre-de-Colombier, grâce au rallye Monte-Carlo et à la Procession du Vendredi Saint. »

## 4.2. Un niveau de formation relativement faible

**Graphique 11 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2015 (en %) - à différentes échelles**



**Graphique 12 : Évolution du diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, entre 2010 et 2015 (en %) - par communes**



Les habitants de la vallée ont un niveau de formation relativement inférieur à celui des échelles supérieures (graphique 10). Cela s'explique majoritairement par une part d'habitants sans diplôme ou au plus un BEPC plus importante. Comme au niveau national, on constate une augmentation du niveau de diplôme entre 2010 et 2015, à l'exception de la commune de Burzet, qui voit la part de ses habitants sans diplôme ou au plus un BEPC augmenter, représentant désormais 52% des non scolarisés de 15 ans ou plus. Ce taux est supérieur aux autres communes de la vallée, ainsi qu'aux échelles supérieures. Ce taux est également dû au fait qu'est comptée la population inactive, donc

retraîtée. Historiquement, la population de la vallée était majoritairement agricole et artisanale, puis ouvrière, ce qui explique la non-nécessité d'obtenir un diplôme pour vivre sur le territoire.

Saint-Pierre-de-Colombier se caractérise par une forte proportion de diplômés du supérieur, 27,7% ou plus. Ce chiffre ne nous paraît pas cohérent, nous pensons là encore qu'il pourrait s'agir d'une erreur liée à la communauté religieuse.

La population de Chirols a connu une forte augmentation de sa part de personnes diplômées du supérieur. Cela est dû au type de nouvelle population qui s'installe sur Chirols : des personnes souvent diplômées en recherche d'un « retour aux sources ».

Ce niveau de formation relativement bas est en lien avec les types d'emplois présents sur le territoire : majoritairement dans le bâtiment et le service aux particuliers et entreprises.

*Il existe très peu de formations post-BAC sur le territoire ardéchois. Les jeunes qui veulent étudier sont obligés de partir dans les grands pôles urbains tels que Valence, Grenoble, Montpellier, Lyon ou encore Marseille-Aix. Mais cela n'est pas accessible à tous. D'après le site du département, « à peine plus de 50 % des bacheliers ardéchois s'orientent vers des formations universitaires après le Bac alors que le taux de réussite aux examens des élèves ardéchois est souvent supérieur à la moyenne académique ou nationale. Ces données sont à corréler avec le profil socio-économique des Ardéchois : l'Ardèche possède un des plus forts taux de précarité de la région Auvergne-Rhône-Alpes (14,8 %). Une caractéristique qui s'accroît chez les moins de 30 ans et dans les territoires les plus isolés et éloignés de l'offre de formation. A cela s'ajoute une réelle problématique de mobilité sur toute une frange du territoire ardéchois (pas de ligne ferroviaire et faiblesse du réseau régional de transport en commun). Mais ces facteurs ne sont pas les seuls motifs des empêchements des étudiants, les raisons sont multiples. Elles sont aussi culturelles, psychologiques, liées à la santé ou à la situation familiale. »*

Enfin, les structures d'orientation et d'accompagnement professionnel (CIO, Mission locale et autres structures d'insertion) sont situées à minima à Aubenas. Cela rend encore plus compliqué la projection des jeunes, car ces structures ne sont pas visibles et donc peu identifiables pour les habitants de la vallée et imposent un déplacement de 20 à 40 minutes selon où l'on réside.

A noter qu'un PIJ itinérant se déplace dans les villages, il est venu une fois à Burzet, mais un mercredi après-midi. Un certain nombre de jeunes étant internes, il n'y a pas eu beaucoup de monde.

**Constat : Pour beaucoup, l'emploi est le principal levier au développement de la vallée : « Ici il manque du travail. Tant que ça ne change pas, la situation de la vallée ne s'améliorera pas. » ; « Il n'y a pas de développement social sans développement économique. »**

La vallée de la Bourges est rattachée au Bassin d'emploi d'Aubenas, bassin d'emploi en plus mauvaise position de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Malgré cela, le taux d'activité de la population est en augmentation, même si inférieur au niveau départemental et national, et le pourcentage de personnes en situation de chômage est plus faible dans la vallée qu'au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes (12,2%), il tend à la diminution.

L'emploi se caractérise par une majorité d'employés et de professions intermédiaires, et une part de cadres et professions supérieures légèrement plus faible qu'à l'échelle du bassin d'emploi.

Les entreprises présentes sur le territoire n'ont, en très grande majorité, aucun salarié et sont principalement dans les secteurs du commerce, transports et services divers ainsi que celui de la construction.

L'Ardèche ne dispose d'aucune Université sur son territoire et de peu de formations du supérieur. Celles existantes sont majoritairement dans le secteur agricole et du commerce. Sur le secteur de l'Ardèche Méridionale, les formations proposées sont notamment MUC (Management Unité Commerciale), NRC (Négociation Insertion client) et IFSI Informatique (au Lycée Astier : maintenance des réseaux informatiques BTS).

Au niveau de la vallée, les habitants ont un niveau de formation relativement inférieur à celui des échelles supérieures. Cela s'explique majoritairement par une part d'habitants sans diplôme, dû à l'histoire agricole et artisanale du territoire et à des emplois sur le territoire nécessitant peu de diplômes.

Pour les jeunes, les structures d'orientation se situent à Aubenas, ce qui complique leur projection dans des études supérieures.

De plus, l'enclavement de l'Ardèche - géographique et de par l'absence de réseau ferroviaire et d'autoroute - constitue un frein important à l'installation de nouveaux habitants et à l'implantation d'entreprises. La vallée de la Bourges se situe non loin d'un axe routier national, la N102, mais qu'il faut quitter pour rejoindre la vallée, et à plus d'une heure de l'autoroute A7. La position géographique de la vallée de la Bourges, au sein même de l'Ardèche, renforce cet enclavement. Par ailleurs, la perception de cet enclavement est perçue encore plus fortement par les personnes de l'extérieur, ce qui n'arrange pas la situation.

Constat global des données statistiques : La Zone de Vie Sociale constitue un espace rural, caractérisé par une très faible densité (17,2 habitants au km<sup>2</sup>), une population plutôt âgée et vieillissante et des revenus modestes. L'évolution démographique est négative, mais le ressenti habitant est à la hausse. L'arrivée d'une nouvelle population, plus jeune, est en train de modifier le profil social du territoire.

## 5. L'accès aux services, un élément de proximité fondamental pour la population

« L'Ardèche fait partie des départements métropolitains où l'accessibilité des équipements marque de fortes inégalités. Dans la partie montagneuse et rurale très peu dense, les équipements sont beaucoup moins présents et les temps d'accès parmi les plus longs au niveau national. Ces inégalités sont encore plus accentuées pour les jeunes de 19 à 29 ans et les couples avec enfants. Dans le bassin d'Aubenas, les communes-relais équipées étant concentrées le long des axes routiers dans les vallées, les communes situées sur les hauteurs accèdent difficilement aux équipements. »

Source : Accessibilité des services au public dans l'Ardèche, INSEE Flash Auvergne-Rhône-Alpes, 2016

Nombre d'habitants nous ont fait part du manque d'équipements dans la vallée, ainsi que de leur disparition au fil des ans. Pour exemple, au début des années 2000 à Burzet, il y avait encore 7 cafés, la gendarmerie, la perception des impôts et le centre de formation des pompiers. Cette diminution des équipements inquiète fortement les habitants. Cette baisse des services de proximité s'est renforcée avec la perte du statut de chef-lieu de canton pour la commune de Burzet et donc le transfert de certains services publics à Thueyts - le nouveau chef-lieu - comme la gendarmerie ou la perception des impôts. Cette diminution des services est souvent très mal vécue par les burzetins, car historiquement cette ville a eu de nombreux équipements et services : une prison, un tribunal, des stations essences, de nombreux commerces et artisans, etc...

D'après le distancier métrique relatif au panier équipements publié par l'INSEE, les communes de Saint-Pierre-de-Colombier et Chirols se trouvent entre 6,8 et 10,2 minutes de son panier d'équipements (domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture), entre 10,2 et 14,6 pour Burzet, et plus de 19,6 minutes pour Péreyres. Le seuil national qualifiant l'éloignement pour ce panier d'équipement est de 16 minutes. Deux communes de la vallées sont donc éloignées des équipements de base, dont la majorité se trouve à Thueyts (pôle administratif de la CDC) et Lalevade (commerces). Ces durées sont à voir à la hausse car elles sont calculées sur une base kilométrique, et en Ardèche, et d'avantage en zone de montagne, les distances ne correspondent pas aux durées standards.

### 5.1. Les équipements présents sur le territoire

#### ▪ Les établissements scolaires :

Il y a au moins 44 enfants de moins de 12 ans sur la vallée (effectifs école), 99 mineurs selon les données CAF de 2017 soit une augmentation conséquente depuis 2015.

**Tableau 15 : Répartition des enfants de moins de 18 ans par âge**

|                           | BURZET |      |      | ST PIERRE DE COLOMBIER |      |      | ZONE DE VIE SOCIALE<br>(minimum) |
|---------------------------|--------|------|------|------------------------|------|------|----------------------------------|
|                           | 2015   | 2016 | 2017 | 2015                   | 2016 | 2017 | 2017                             |
| Enfants de moins de 3 ans | 7      | 7    | 9    | 9                      | 11   | 9    | 18                               |
| Enfants de 3 à 5 ans      | 11     | 11   | 10   | 8                      | 7    | 6    | 16                               |
| Enfants de 6 ou 7 ans     | 6      | 5    | 8    | 6                      | 9    | 8    | 16                               |
| Enfants de 8 ou 9 ans,    | 7      | 6    | 8    | 6                      | 5    | 6    | 14                               |
| Enfants de 10 ou 11 ans   | 5      | 7    | 10   | 6                      | 4    | -    | 11                               |
| Enfants de 12 à 15 ans    | 12     | 13   | 12   | 6                      | 6    | 10   | 22                               |
| Enfants de 16 ans ou plus | NC     | 4    | -    | NC                     | 3    | -    | 2                                |
| TOTAL (minimum)           | 48     | 53   | 58   | 41                     | 43   | 41   | 99                               |

Source : CAF 07

- 2 écoles primaires existent sur l'ensemble de la vallée, toutes deux à Burzet. Cependant, l'école privée fermera cette année, faute de moyens financiers pour maintenir le poste de direction. Se pose alors la question de la répartition des enfants de l'école privée dans les écoles du territoire intercommunal.

En 2017 la répartition des élèves s'organise comme suit :

- l'école publique comprenant 30 élèves à ce jour dont 12 élèves en maternelle et 18 élèves en élémentaire. La pédagogie est assurée en classe unique par deux instituteurs à temps partiel.
- l'école privée accueillant 12 élèves dont 4 élèves en maternelle et 8 élèves en élémentaire. La pédagogie est assurée par 2 institutrices, une pour la classe maternelle et l'autre pour la classe élémentaire, et assistée par une aide maternelle.

Une partie des enfants de la commune de Saint-Pierre-de-Colombier se rendent à l'école de Meyras à 3,9 kilomètres contre 5,9 km pour celle de Burzet. Mais cela dépend où sont situés les enfants dans la commune car cela peut s'inverser.

L'école de Burzet est très importante pour les habitants, c'est un facteur majeur d'installation de nouvelles populations jeunes. C'est également un élément qui pousse les habitants déjà installés à rester sur le territoire, malgré les différentes difficultés rencontrées, évoquées précédemment.

Les habitants de Saint-Pierre, eux, regrettent la fermeture de leur école, en 2009. Pour une habitante, l'implantation d'une école serait « l'idéal », car cela « ramène de nouvelles personnes, des jeunes qui impulsent du dynamisme et de la vitalité ». Une autre habitante de Saint-Pierre, qui a habité Burzet auparavant, dit avoir fait, au début, connaissance avec des habitants par le biais de l'école. L'école est donc un lieu de rencontres important, notamment pour les nouveaux arrivants.

Les collégiens se rendent sur la commune de Montpezat-sous-Bauzon à 7 ou 12 kilomètres selon que l'élève viennent de Saint-Pierre-de-Colombier ou de Burzet. Ils peuvent s'y rendre en bus. Le collège compte 280 élèves. Certains fréquentent le collège privé d'Aubenas (à 25 km).

Les lycéens se rendent dans les différents lycées d'Aubenas. Ils peuvent s'y rendre en bus (départ 6h45), certains restent en internat à Aubenas. Il y a à Aubenas 5 lycées : 3 lycées polyvalents, un lycée professionnel et un lycée agricole.

#### ▪ Les autres services

- Les mairies sont des espaces importants dans l'accès aux services publics des habitants du territoire. L'accès aux mairies des communes de la vallée s'effectue comme suit :

- mairie de Burzet : Les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h et du mardi au vendredi de 9h à 12h.

- mairie de Saint-Pierre-de-Colombier : du lundi au vendredi de 8h à 11h.

- 1 permanence de la gendarmerie à la mairie de Burzet tous les mercredis de 9h à 12h. Il est à noter que la brigade territoriale de Burzet a été dissoute par l'arrêté ministériel du 17 septembre 2015.

- 2 agences postales communales : une à Burzet ouverte les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 16h30, les mercredis et samedis de 9h à 12h et une à Saint-Pierre-de-Colombier ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15.

- 1 caserne de pompiers comprenant 17 pompiers volontaires. Il est à noter qu'un centre d'instruction des pompiers subsistait sur le territoire jusqu'en 2008.

#### ▪ Les équipements médicaux et paramédicaux

- 1 médecin généraliste, présent à Burzet (« proche » de la retraite).
- 1 cabinet d'infirmières.



- Un EHPAD a ouvert ses portes en septembre 2016/7 dans un bâtiment neuf construit sur une partie du parc municipal. Ce nouvel établissement peut accueillir jusqu'à 60 personnes en EHPAD dont une partie pourrait être en « Foyer Logement » (personnes autonomes). Il continuera également à accueillir des personnes âgées du territoire pour les repas, le portage de repas à domicile ainsi que la restauration scolaire des enfants des deux écoles.

#### ▪ Des commerces et marchés de proximité présents sur le territoire :

- Sur Burzet : une boucherie, une boulangerie en recherche de repreneur - ce qui inquiète fortement les habitants, une épicerie (plus gaz), un café-restaurant qui vend également la presse quotidienne, un café-pizzeria et un café-hôtel qui fait également point de vente pour la presse, le tabac et les bouteilles de gaz, un camion poissonnerie (une fois par semaine), un camion boucherie (une fois par semaine). Il y a également un petit marché les mercredis et dimanches matin.

- Sur Saint-Pierre-de-Colombier : une épicerie, un dépôt de pain et presse (quotidienne et hebdomadaire), un salon de coiffure et un camion pizza (une fois par semaine).

→ Les épiceries sont utilisées par les personnes sans voiture pour faire leurs courses alimentaires ainsi que par une partie des personnes âgées « du pays », qui souhaitent faire vivre leurs commerces. Celles pouvant se déplacer vont faire leurs courses à l'Intermarché de Lalevade et utilisent l'épicerie comme commerce d'appoint.

→ Les habitants de Saint-Pierre-de-Colombier montent rarement à Burzet et fréquentent d'avantage la boulangerie ou la boucherie d'autres communes plus en bas de la vallée, car « c'est sur le chemin du travail ».

#### ▪ Les équipements sociaux et culturels :

- Le Centre Communal d'Action Social de la commune de Burzet propose des actions à destination des personnes âgées et des habitants en situation de précarité, tels que le repas des aînés, le soutien aux voyages scolaires, l'initiation à la musique, à la sécurité routière ou le soutien d'initiative ou problématique sociale individuelle.

- Une permanence de l'assistante sociale du Centre médico-social de Vals les Bains sur RDV en mairie de Burzet et de Saint-Pierre-de-Colombier.

- Une garderie municipale pour les enfants scolarisés proposée de 7h45 à 9h et de 16h30 à 18h à l'école publique pour les élèves des deux écoles.

→ Jusque l'an dernier il y avait une assistante maternelle sur le secteur, mais celle-ci a cessé son activité. Il n'y a donc plus d'assistante maternelle sur le territoire. Certains habitants déplorent le fait qu'il n'y ait pas une garderie ou un RAM dans la vallée. Il leur faut se rendre à Lalevade ou Thueyts, s'il y a de la place, pour faire garder leurs enfants.

- Une colonie de vacances et un camp ado sont proposés par la communauté religieuse de Saint-Pierre-de-Colombier. Toutefois, nous n'avons pas connaissance d'ados du territoire qui les fréquentent. Cette colonie propose un séjour très accès sur la prière et attire un public extérieur en recherche de ce type de démarches, même si certains habitants ont déjà mis par le passé leurs enfants dans cette colonie, « parce que c'était sur place, mais finalement ça n'a pas convenu ».

- Une bibliothèque de proximité ouvrant les mardis après-midi de 14h à 16h30, les jeudis de 10h à 12h et de 17h à 18h30 et les samedis matins de 10h à 12h. La bibliothèque a été équipée de 3 ordinateurs et d'une imprimante. Elle est animée par l'équipe salariée et bénévole de l'EPN de la Maison de Vallée. Elle permet également un accès Wi-fi ouvert au public.

→ Les habitants de Saint-Pierre-de-Colombier montent rarement à la bibliothèque de Burzet, ils vont d'avantage à celle de Montpezat, parfois à celle de Meyras et d'Aubenas.

- Une salle d'exposition et salle des fêtes dans la commune de Burzet proposant lors des « Estivales culturelles de Burzet » un programme d'exposition tout au long de la période estivale. Une salle des fêtes à Saint-Pierre-de-Colombier.
- Un centre multiservice, l'espace Astier, offrant aux associations et aux habitants la possibilité d'organiser des manifestations diverses avec possibilité de couchage, de cuisiner...
- Des lieux sur l'espace public propices aux animations : Le parc municipal, la Clape, la plage Verdier à Burzet, la place du marché à Saint-Pierre-de-Colombier. Ce sont des lieux importants pour la cohésion sociale sur le territoire car ce sont les endroits où les personnes se retrouvent et où s'organise la majorité des animations.

→ Hors de la vallée, il y a un cinéma à Vals-les-Bains, un à Aubenas, qui est le plus fréquenté, et La Maison e l'image, association qui organise des séances de cinéma à Thueyts (salle la Vesprade) et quelques fois dans d'autres communes.

Il y a un théâtre à Vals-les-Bains et à Aubenas, mais parmi les habitants de la vallée rencontrés, peu s'y sont déjà rendus.

#### ▪ Le numérique, une stratégie contre l'isolement

Face à une dématérialisation massive des démarches administratives, l'outil numérique peut être un vecteur de désenclavement car il apporte des solutions de communication directement de chez soi, toutefois certains habitants peuvent être exclus de ce passage « en force ». Selon une étude du CREDOC, 20 % de la population seraient en difficulté face aux technologies de l'information et de la communication. 12 % n'auraient jamais ouvert une page web.

Compte tenu de l'isolement et de l'âge des habitants de la vallée, un questionnaire spécifique a été réalisé en 2016 sur cette question. La totalité des résultats figure dans le diagnostic de 2016.

## 5.2. Les services déconcentrés sur l'intercommunalité :

- La garderie de Meyras pour les enfants de Saint-Pierre-de-Colombier qui fréquentent l'école de Meyras
- Pour les enfants :
  - Un centre multi-accueil « Les mistouflets » à Lalevade-d'Ardèche.
  - Une micro-crèche « les petits troubadours » à Thueyts.
  - Un relais d'assistante Maternelle (RAM). Un calendrier du relais d'assistante maternelle intéressant tournant sur plusieurs communes, Lalevade, Fabras, Thueyts et Meyras... pas dans la vallée.
  - Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) agréé sur Fabras.
  - Une association de Chirols accueille 3 enfants de Saint-Pierre-de-Colombier les mercredis après-midi (l'association a contacté la Maison de Vallée afin de demander un accompagnement sur ce centre de loisirs).
- Deux séjours ado (11-17 ans) organisés par l'intercommunalité.



• Une maison de service au public à Thueyts (l'autre maison de service publique la plus proche est à Lachamp-Raphaël). Deux nouvelles MSAP ont vu le jour, une à Antraïgues et l'autre à Jaujac. Une demande d'obtenir l'agrément MSAP a été réalisé en décembre 2017 mais n'a pas abouti. Toutefois, la communauté de communes a répondu en partie à la difficulté de fréquentation en réalisant des permanences sur rendez-vous auprès des personnes ayant des soucis de mobilités. L'action a donc été arrêtée par la Maison de Vallée même s'il arrive que des personnes viennent nous voir pour leurs démarches.

• De nombreux équipements sportifs sont présents sur le territoire de l'intercommunalité dont 5 qu'elle gère en direct : le gymnase de Montpezat-sous-Bauzon, le terrain de sports de Thueyts, la piscine de Pont-de-Labeaume et le Terrain de sports de Lalevade-d'Ardèche. Le boulodrome de Saint-Pierre-de-Colombier qui avait une vocation intercommunale a perdu son rayonnement depuis la construction de celui de Fabras.

Constat : Une offre riche qui peut être un atout pour l'installation de personnes sur le territoire (écoles, commerces, bibliothèque...) mais des fragilités (départ en retraite possible du médecin et boulangerie mise en vente), ce qui donne aux habitants un sentiment de déclin qui renforce le sentiment d'isolement : réduction des services de la banque postale, diminution des horaires de l'agence postale, suppression de la gendarmerie, du centre d'instruction des pompiers, de la perception, de l'office du tourisme.

## 6. Une dynamique associative facteur de cohésion sociale ?

### 6.1. Des associations diverses sur leurs objets et leurs publics

#### 1.1..1.Des associations d'animation :

##### **A Burzet :**

- Comité des fêtes Burzet : manifestations (bals, concerts...)
- Les Riboules Dingues Burzet : organisation d'un festival de bandes dessinées d'humour
- Mont'a la Feira Burzet : animation de la vie locale via les lundis du terroir et des savoirs, le festival « Faut qu'ça Bourges » avec diverses animations culturelles (concerts...), association porteuse de l'Espace de Vie Sociale Maison de Vallée.
- UNRPA-Ensemble et solidaires : propose des animations aux personnes âgées de Burzet : repas, voyage, lotos, castagnades... éventuellement un soutien social via le comité solidarité vieillesse nationale (soutien sur le reste à charge de certains appareillages, lunettes... pour les revenus modestes).
- L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : même si sa vocation première n'est pas l'animation, cette association a un impact important sur le territoire au vu des enjeux démographiques de la vallée.
- La FNACA : association des anciens combattants d'Algérie, propose des lotos, des repas...

##### **A Saint-Pierre-de Colombier :**

- Pour l'avenir de Saint Pierre-de-Colombier dont l'objet est « le développement économique et culturel du village, sauvegarde du patrimoine ». Cette association concentre son action contre l'implantation immobilière de la communauté religieuse.
- Le dialogue des peuples : association de solidarité internationale. L'association existe toujours mais est en dormance.
- Génération mouvement ex « aînés ruraux » qui propose des repas, des voyages, un lieu de rencontre des seniors (scrabble, belotte).

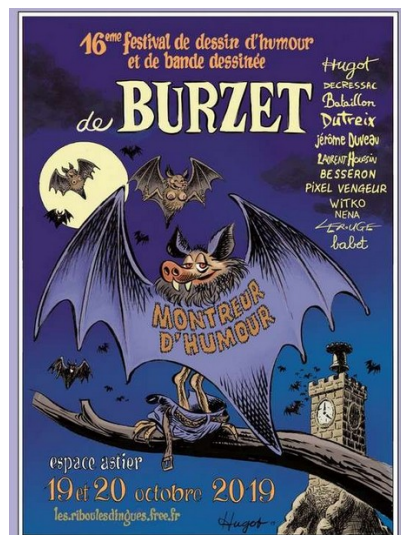
### ▪ Les associations proposant des activités sportives :

- Club de Gym Tonic, tous les jeudis à Burzet, hors vacances scolaires et de zumba, tous les lundis à Saint-Pierre-de-Colombier.
- Cours de Qi Gong par l'association Heliantheme - (art chinois de bien être énergétique) le vendredi de 10h à 11h30 à la salle des Fêtes de Burzet.
- Club de pétanque avec boulodrome à Burzet
- Randonnées, activités, amitié de la Bourges à Saint-Pierre-de-Colombier, qui organise des randonnées mais également des animations locales et la section rando de Mont'a la Feira à Burzet qui propose également des randonnées avec une visée de création de lien social.
- La pêche.
- La chasse (ACCA).

## 6.2. Des évènements/activités qui rassemblent :

### 1.1..1. Les manifestations / animations ponctuelles :

- Janvier : accueil et animation du Rallye de Monte Carlo WRC et Rallye de Monte Carlo Historique.
- Février : concours de belote (Amicale des Sapeurs-Pompier)
- Mars : carnaval collectif organisé en partenariat par la commune de Burzet, le comité des fêtes de Burzet et la commune de Saint-Pierre-de-Colombier (commission des fêtes).
- Mars : éliminatoires de Pétanque (Burzet Pétanque)
- Juin – juillet : festival « Faut qu'ça Bourges » (Mont'a la Feira)
- Avril : célébration du Vendredi Saint (Les amis du Calvaire).  
Célèbre reconstitution costumée de la montée au calvaire (depuis le 15<sup>ème</sup> siècle) appelée également la passion de Burzet.
- Juin : vide grenier-Vide maison
- Juin : fête de la Musique Burzet
- juin : kermesse Ecole Publique (Amicale Laïque) Burzet
- Mi-juin : épreuve cycliste : « l'Ardéchoise »
- concours de Pétanque (Burzet Pétanque)
- Juillet : fête Nationale, feu d'artifice et dîner au parc (Comité des Fêtes) Burzet
- Août : fête votive de Burzet (Comité des fêtes)
- Octobre : semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées) goûter-loto à l'EHPAD (ensemble et solidaires)
- Octobre : festival de BD (Association Les Riboulesdingues) à Burzet
- Novembre : loto (UNRPA) Burzet
- Décembre : dîner du 3<sup>ème</sup> âge (CCAS et UNRPA de Burzet)



### 1.1..2. Les activités régulières :

L'association « Randonnées activités, amitié de la Bourges » propose des randonnées tous les jeudis au départ de Saint-Pierre-de-Colombier.

Juillet – août : Lundis du terroir et des savoirs (Mont'a la Feira) à Burzet



Les samedis après-midi : activités création (tricot, autres...) à la bibliothèque de Burzet

Après-midi jeu par le club des aînés le mercredi après-midi à Saint-Pierre.

**Constat :** Une activité associative riche et diversifiée. Toutefois, l'offre associative est quasi inexistante pour le public adolescent.

On constatait en 2016 un déficit en communication sur les actions proposées et peu de transversalité des publics et des territoires. Même si la communication reste à parfaire, les sites internet de Burzet et de Saint-Pierre-de-Colombier sont régulièrement mis à jour, celui de la Maison de Vallée cherche à faire connaître largement tout ce qui se passe sur le territoire. Les habitants sont d'ailleurs ravis de cette centralisation des événements : « Depuis la Maison de Vallée, les infos passent mieux, on sait ce qui se passe sur le territoire. ».

Les entretiens avec les habitants nous ont toutefois appris que la communication de la Maison de Vallée n'est pas assez efficace, puisque beaucoup d'habitants ne connaissent pas les actions de notre structure en dehors des lundis du terroir et des ateliers numériques. Ce constat se renforce à Saint-Pierre-de-Colombier et dans les hameaux.

En ce qui concerne la lettre d'infos mensuelle, 304 habitants de la vallée y sont abonnés (sur 867) et 362 habitants hors vallée. La lettre d'infos du mois de juin a été envoyée à 674 personnes, environ 300 personnes l'ont ouverte.

Enfin, il est à noter que le décroisement est à l'œuvre puisque durant l'année des actions ont été menées en partenariat avec les associations de seniors et un projet faisant intervenir les deux communes et plusieurs associations a été mené : le carnaval.

« Il y a eu du changement à Burzet grâce à Mont'a la feira. Les gens se connaissent mieux, il y a plus de lien, de rencontres, d'échanges et d'animation. Bilan très positif. Ça va fructifier. » ;  
« Les lundis du terroir ont mis du temps à se faire accepter mais maintenant les burzetins attendent ça. La Maison de Vallée a recréé du lien, de l'entraide. »

## 7. La mobilité : un enjeu majeur du territoire

En raison du relief, mais aussi du réseau routier, les temps de trajets sont très importants pour se rendre à d'autres points du territoire de la Communauté de Communes.

Les communes du territoire sont situées entre 30 et 45 minutes d'Aubenas. La proximité d'un bassin de vie polarisant engendre de nombreux déplacements notamment aux heures de pointe.

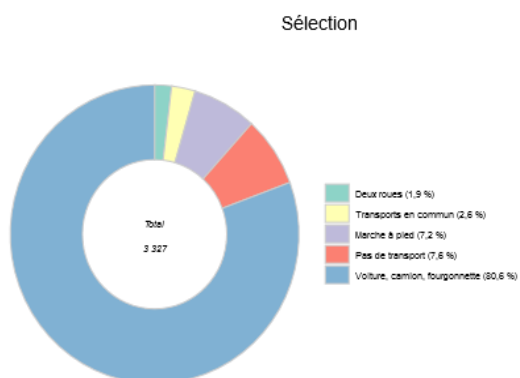
Cette problématique est systématiquement évoquée par les habitants rencontrés lors d'entretien, et est pour certains le seul point négatif lorsque l'on vit dans la vallée : « le seul problème c'est la mobilité, le transport, ça a un coût élevé de se déplacer, il faut faire des tirs groupés. Il n'y a pas assez de passages du bus. » ; « Si je ne pouvais plus conduire, vivre ici serait un handicap. ».

Beaucoup d'habitants souhaiteraient, pour commencer, un outil de mise en lien pour du covoiturage : « Le transport est en enjeu ici. On aurait besoin d'un outil de mise en lien de covoiturage à échelle locale. ».

## Mode de déplacement des habitants

Il y a peu de transports en commun sur la vallée de la Bourges. Une ligne de bus, le numéro 16, dessert Burzet et Saint-Pierre-de-Colombier mais uniquement en semaine. Par ailleurs, les lignes de bus sont rares : une le matin et une en début d'après-midi pour un départ de Burzet et un retour possible en fin de matinée et fin d'après-midi. Pendant les vacances scolaires, un seul horaire est possible. En ce qui concerne la tarification, elle est assez faible et accessible.

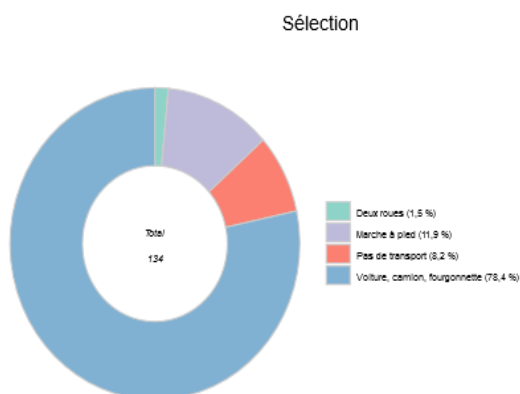
Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon le moyen de transport utilisé pour se rendre :  
travail



### Communauté de communes

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon le moyen de transport utilisé pour se rendre :  
travail



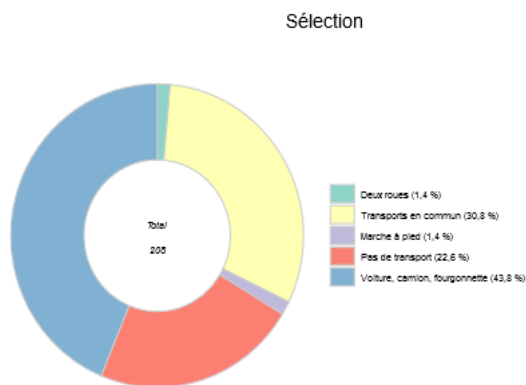
### Burzet

Personne n'utilise les transports en commun pour se rendre au travail.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



## Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon le moyen de transport utilisé pour se rendre : travail



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

### Saint Pierre de Colombar

**A noter :** Il semble qu'un grand nombre de personnes prennent le bus. Néanmoins, après vérification auprès du Maire, ces données sont erronées, soit du fait d'erreurs de déclaration ou d'interprétation.

**De fait, le graphique devrait être sensiblement le même que pour Burzet.**

L'autre moyen de transport est le taxi. Il y a un service de transport à la demande via le taxi pour 5 enfants de l'école primaire (Saint-Pierre-de-Colombar, Le Prat, Sausses) et pour des personnes ayant un handicap particulier.

Il est à noter qu'il existe un service de transport à la demande tout public sur l'intercommunalité mais uniquement sur le trajet Thueyts-Aubenas et Mayres-Aubenas.

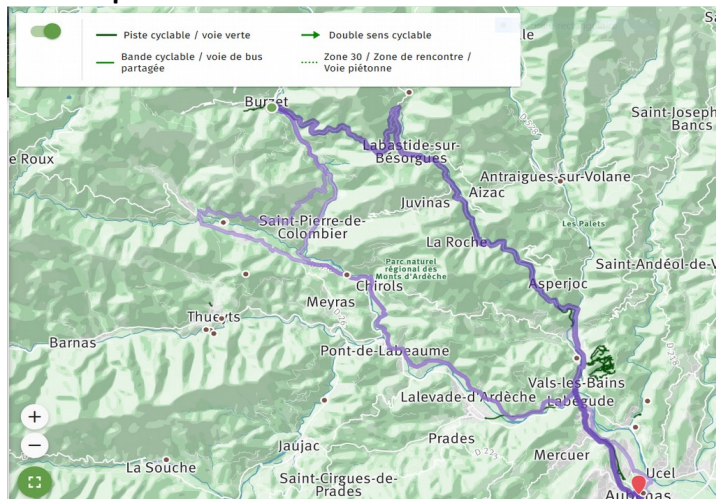
### **Le covoiturage et l'autopartage**

Ils sont pratiqués de manière informelle dans la vallée par le biais de solidarité de proximité locale et des réseaux personnels.

### **L'autostop**

Il est pratiqué de manière informelle. Fonctionne bien pour partir de Burzet, mais le retour depuis Aubenas est plus difficile.

### **Les déplacements doux**



**Vélo :** Aucun aménagement n'existe en faveur du déplacement à vélo. Un projet intercommunal devrait cependant voir le jour dans les prochaines années : la création d'une voie verte sur l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer raccordant Lalevade à Vals-les-Bains et Aubenas mais il ne concerne pas la vallée.

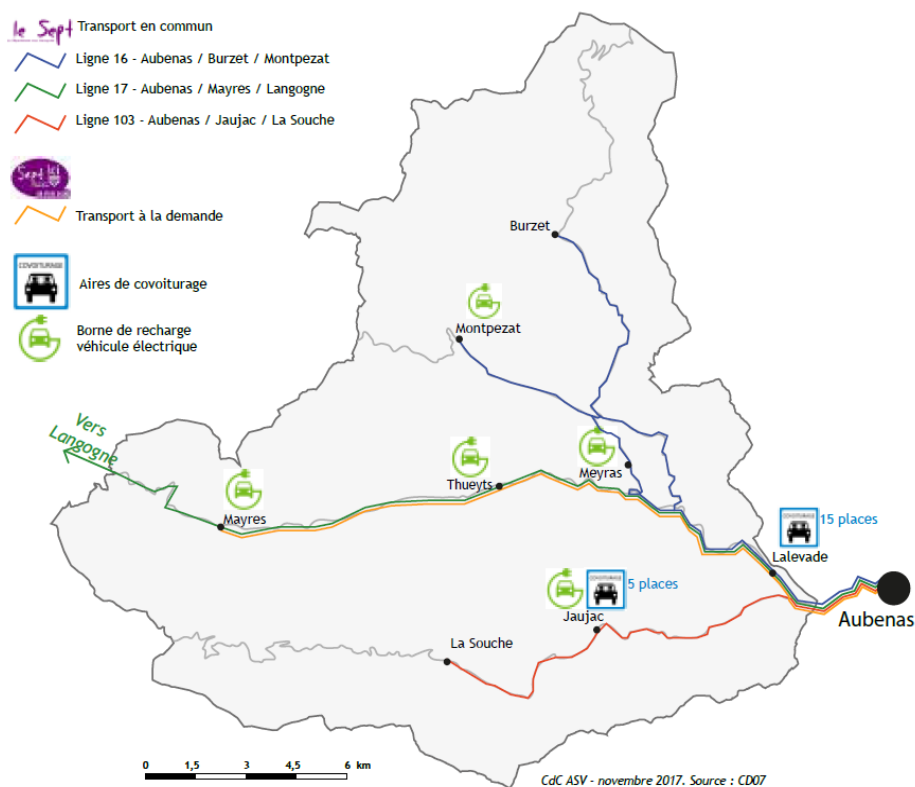
**Sur Geovelo, application de guide pour les cyclistes, plusieurs itinéraires sont proposés pour se rendre à Aubenas, par exemple. Aucun ne comporte de zones sécurisées ou aménagées.**

### **Piétons**

Peu d'aménagements également pour les piétons, des sentiers existent pour relier les centres bourg aux hameaux ainsi que pour accéder aux communes limitrophes mais ils ne sont pas tous entretenus et praticables. L'entretien des sentiers est maintenant de la compétence de l'intercommunalité. Le territoire en comptant énormément, la CDC ASV a fait le choix de n'en entretenir qu'un seul par commune.



## Les alternatives à la voiture individuelle thermique



Des alternatives à la voitures individuelles thermiques existent. Outre le réseau de transport en commun, des bornes de recharge pour les véhicules électriques et des aires de covoiturage ont été aménagées mais aucune de ces installations ne concernent pour l'instant la vallée de la Bourges

Les habitants de la vallée sont donc « contraints » d'utiliser une voiture individuelle ou un deux-roues pour se rendre sur leur lieu de travail, de loisirs... Cela impose également d'avoir plusieurs véhicules par famille. Les jeunes et les personnes âgées sont donc contraintes et difficilement autonomes dans leur mobilité.

Une analyse plus poussée a été réalisée par Céline Dumax-Baudron dans le cadre de son stage CESF au sein de la Maison de Vallée en 2018-2019.

## 8. Perception de la vallée par les habitants et les acteurs du territoire

### 8.1. Un cadre de vie attractif

Pour la quasi-totalité des personnes interrogées, le point fort de la vallée de la Bourges est le cadre, décliné parfois comme l'environnement, les paysages, la rivière. Les personnes aiment cette vallée pour sa beauté, son environnement. C'est un point particulièrement fort. « L'atout de la vallée c'est la nature : c'est touristique mais pas trop, c'est sauvage. Il y a la rivière. Le climat est agréable, la vue, les montagnes. La vallée est préservée du fait de l'isolement car on est loin des axes routiers. »

Toutefois, avec le vieillissement de la population et la prépondérance des habitats secondaires sur les résidences principales, certaines personnes nous ont fait remarquer que les personnes vieillissant ont de moins en moins d'énergie pour entretenir leur parcelle, le paysage change, la forêt et les genets prennent le dessus. « C'est triste à voir, je n'ai même plus envie de regarder le paysage. »

Beaucoup de personnes nous font remarquer que les sentiers ne sont plus suffisamment entretenus. « J'aimerais que mon village soit bien entretenu, avec des chemins de randonnée entretenus, car aujourd'hui c'est triste à voir. » Cet habitant a ensuite évoqué la présence d'une brigade verte sur le territoire il y a quelques années. « Le manque d'entretien des parcelles justifierait qu'on s'y intéresse. L'absence de troupeaux de moutons qui entretiendraient les terres, c'est un réel manque car les terres se dégradent très vite. »

### 8.2. Le calme de la campagne

L'isolement vu souvent comme une problématique est aussi vu comme un atout : « Je ne suis pas effrayé par l'isolement, je souhaite vivre en retrait des grands centres urbains. » ; « Les inconvénients sont aussi des avantages, être loin de tout c'était ce que l'on cherchait. » ; « C'est un village reculé et c'est ce que je voulais, c'est un idéal de vie que j'ai choisi. ».

Nous remarquons entre ce diagnostic et le précédent que le sentiment d'insécurité a décliné. Seules deux personnes ont évoqué cette inquiétude que la vallée attire des populations marginales : « J'ai la crainte que la vallée attire des gens trop marginaux. Ici tout le monde a sa place, est intégré et participe à la vie locale. Je ne voudrais pas que Burzet devienne un refuge à hauteur des moyens des personnes précaires. Burzet c'est quand même différent de Meyras ou Montpezat, c'est plus retranché, en fond de vallée, donc c'est très difficile pour des personnes sans voiture ou précaires de vivre ici. »

### 8.3. Différents facteurs menant vers un sentiment d'isolement

La problématique qui apparaît plus fortement et en premier lieu est l'éloignement des grands pôles d'activités et donc l'isolement. Cela engendre une forte problématique de mobilité. Les personnes parlent de territoire isolé, d'enclavement. Ceci est d'abord lié à la situation géographique de la vallée. « On ne passe pas à Burzet, ça n'est pas un carrefour, un peu comme une impasse. » ; « On est loin de tout ici. ».

La mobilité arrive ensuite. Même si la plupart des habitants de la vallée sont véhiculés, le moindre souci tel que l'incapacité momentanée de conduire, un véhicule en panne ou la venue de personnes non véhiculées devient très problématique.

Les jeunes sont particulièrement dépendants : « Mes parents doivent m'emmener partout, je ne prends le bus que pour aller au collège. ». (un jeune de 15 ans)

Les personnes âgées en incapacité de conduire sont elles aussi en difficulté. Celles ayant recours à l'ADMR utilisent tout le temps alloué pour faire leurs courses, et ne peuvent donc bénéficier du reste des services proposés. De plus, même si elles sont entourées par leurs voisins ou de la famille, certaines personnes n'osent pas les solliciter régulièrement.

Ce sentiment d'isolement est renforcé par les difficultés d'accès au réseau, au réseau téléphonique qui ne passe partout et notamment dans les lieux éloignés du centre bourg, mais aussi, concernant l'accès à la 3G, l'accès internet qui coupe régulièrement.

## 8.4. Le tourisme dans le village

Il est toujours vu comme le principal atout du village. Il permet des compléments de revenus pour les habitants (chambres d'hôtes) et permet de rendre le modèle économique viable pour les commerces de la vallée. Mais il semble manquer des lieux d'accueil.

Tous les habitants de la vallée sont ravis de ce tourisme « vert », qui amène « des personnes respectueuses de la nature, qui ne dégradent pas l'environnement ». Si certains sont satisfaits du tourisme actuel, beaucoup d'autres voudraient le voir se développer : « Ici il y a pas mal de choses à visiter, des randos à faire, l'eau n'est pas polluée, c'est parfait ici, il faut préserver cet aspect. ». Olivier Mathis, président de l'association locale Tourisme Rural Solidaire détaille un peu : « La nature, les paysages, les montagnes qui nous entourent sont des atouts forts. On sent que c'est un territoire habité mais qui a un côté sauvage, sans être hostile. C'est un super atout touristique. Il y a possibilité de partir du village et faire une randonnée différente chaque jour. Il y a également une position géographique au top d'un point de vue d'activités de pleine nature. Tout ça n'est pas assez exploité à ce jour. Il y a également une histoire géologique - volcanisme - pas assez mise en valeur. Il faudrait aussi mettre la Bourges en valeur de par des aménagements, un chemin le long de la rivière. Cela ramènerait des touristes. Enfin, il n'y a pas de gîte d'étape, peu d'hébergements disponibles à la nuitée, donc cela ne favorise pas le passage de touristes randonneurs. ». Le site d'escalade de Burzet est reconnu et attire également du monde.

Pour beaucoup d'habitants, développer le tourisme permettrait également de créer des emplois.

Selon le diagnostic CTEF Ardèche méridionale de 2012, même si les revenus économiques sont sur le territoire de l'Ardèche méridionale sont fortement liés au tourisme, « les revenus du tourisme ne sont que partiellement réinvestis ou consommés localement. On peut encore se poser la question de la redistribution de la valeur ajoutée vers les salaires. »

## 8.5. Les nouveaux arrivants, enjeux de cohésion sociale ?

L'arrivée de nouveaux habitants, de « néos-ruraux », n'est pas toujours bien vécue par les « gens du pays ». Certains se sentent dépossédés : « Je ne connais plus personne. il y a 20 ans mon quartier était très peuplé et tout le monde se connaissait, aujourd'hui beaucoup sont partis et je ne rencontre pas les nouveaux. » ; « Je ne connais plus beaucoup d'habitants car il y a beaucoup d'étrangers. » ; « Les néos n'ont pas la même mentalité, ne vivent pas au même rythme. »

Les néos-ruraux, quant à eux, ne se sentent pas toujours bien accueilli, au début : « Si on est pas du pays, on est un étranger et on le restera toute sa vie pour les gens d'ici. Ils ont du mal à lâcher le pays. »

Pour beaucoup, c'est une question de temps : « Les ardéchois paraissent rustres et ne viennent pas vers les néos, mais une fois qu'ils s'ouvrent, ils sont les plus gentils. » ; « Pour certains c'est ancré

depuis toujours et ça ne changera jamais, pour les autres, ça changera petit à petit. » ; « Les lundis ont mis du temps à se faire accepter mais maintenant les burzetins attendent ça. La Maison de Vallée a recréé du lien, de l'entraide. » Une conseillère municipale de Burzet confirme cette orientation : « La Maison de Vallée va faire son chemin. Il faut rester sur l'axe de mixité des publics et de lien social. »

A Saint-Pierre-de-Colombier, les habitants sont plus pessimistes : « Je ne vois pas d'évolution positive. » ; « Il y a eu des changements à Burzet mais pas à Saint-Pierre-de-Colombier. » ; « J'ai l'impression que ça bouge plus à Burzet, car il y a Mont'la feira et des jeunes quadra qui se bougent, ce n'est pas la même population à Saint-Pierre-de-Colombier, ici les gens ne sont pas très "participants". »

### **Particularité sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier**

Saint-Pierre-de-Colombier se distingue de par la présence d'une communauté religieuse, la Famille Missionnaire de Notre-Dame. Cette communauté est installée depuis 1947. Il s'agit de la maison-mère d'une Famille comptant une quinzaine de maisons, en France et à l'étranger, reconnue par le Vatican. Sollicitée par e-mail, la communauté a donné le nombre d'une cinquantaine de membres présents à l'année. Le lieu étant maison-mère, mais également un centre de formation, une grande partie de ses membres, 150 au total, y passent environ un mois par an. Ces chiffres sont jugés sous-estimés par certains habitants.

Cette communauté divise très fortement la population entre les "fidèles" et les autres. De plus, la communauté acquiert petit à petit des terrains et maisons de la commune. Régulièrement, plusieurs centaines de personnes arrivent à Saint-Pierre pour quelques jours et logent dans les différentes maisons appartenant à la communauté ou à ses fidèles. Ces tensions se sont durcies depuis deux ans avec le projet de construction d'une basilique et d'un bâtiment pour l'accueil de 4 000 pèlerins.

Le terrain en question est une des dernières plaines de la commune, où vit un écosystème riche, dont certaines espèces sont protégées. Une église et un bâtiment de quatre étages (salles de cours, chambres, dortoirs) vont être construits, ainsi qu'un parking disposant de quarante emplacements pour voitures et de six emplacements pour cars.

Jusqu'au mois de juillet, la seule opposition à ce projet était l'association Pour l'Avenir de Saint-Pierre-de-Colombier, jugée trop agressive envers la communauté et la municipalité, et ne permettant pas aux habitants de se fédérer. Les habitants s'indignaient individuellement, lorsque le sujet arrivait dans la conversation, cela n'aboutissait pas à des propositions d'actions. Depuis le mois de mai les travaux ont réellement commencé, et notamment le bétonnage d'une berge. Les habitants de la vallée ont commencé à parler plus ouvertement de ce projet. Au mois de juillet, des habitants de Saint-Pierre-de-Colombier, de Burzet mais aussi de Chirols, de Montpezat-sous-Bauzon ou encore de Barnas se sont regroupés en collectif citoyen du nom des Ami.e.s de la Bourges. Leurs luttes « portent sur des considérations environnementales et démocratiques ainsi que sur la disproportion entre l'ampleur du projet et le site choisi ». Ce collectif a engagé un recours contre le projet auprès de la préfecture et a organisé un rassemblement citoyen le dix août à Saint-Pierre-de-Colombier, auquel entre deux cent et trois cent personnes ont participé. Plusieurs journaux locaux et nationaux commencent à relayer la polémique autour du projet.

Il y a donc un lien entre habitants du même avis qui est en train de se créer, mais qui dans le même temps renforce la séparation avec les habitant.e.s favorables à ce projet.

Cette communauté est critiquée non pas pour sa pratique religieuse, mais pour ses impacts sur le développement de la commune. En effet, la communauté ne consomme pas localement, ne participe à aucune manifestation locale, mais construit des bâtiments qui exigent des raccordements, qui pèsent donc également sur les habitants, rachètent des maisons (ou sont rachetées par des

membres). Il y a donc une pression foncière pour les personnes voulant s'installer sur le territoire et ne faisant pas partie de la communauté, et le lien social est quasiment inexistant. En effet, lors des entretiens avec les colombiérois, ce sujet est évoqué systématiquement, que l'on soit pour ou contre. Un habitant pense qu'il est impossible de créer des projets sur le long terme mais que seuls des événements ponctuels sont possibles, car trop de tensions pèsent sur les habitants et risquent d'éclater s'ils se côtoient trop longtemps. Les habitants s'inquiètent pour leur commune qui pourrait devenir "un nouveau Lourdes", expression utilisée par plusieurs personnes, et vont subir toutes les nuisances liées à ce projet : travaux, gêne occasionnée par les différentes processions, beaucoup de visiteurs, trafic routier important, détérioration du paysage, de la faune et flore, sans aucune retombée économique en retour.

Voici le portrait que dresse un colombiérois du lien social dans son village : « A Saint-Pierre-de-Colombier la population est très divisée entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre la communauté religieuse. La situation s'est durcie depuis 2 ans avec le projet plus concret de l'église et les gens n'ont plus envie de faire bouger la commune, tout le monde fait sa vie, personne n'est motivé. Pour faire bouger Saint-Pierre-de-Colombier je vous souhaite bien du courage. Les gens peuvent se côtoyer de temps en temps, mais pas de façon récurrente, sur la longueur, car il y a trop de tensions dans le village. » Une autre habitante confirme l'atmosphère qui pèse sur le village : « Avec la construction de l'église, on sent une ambiance particulière dans le village. Ça a partagé le village, même si les gens essayent de rester neutre. »

Certains habitants réclament une antenne de la Maison de Vallée à Saint-Pierre, d'autres souhaitent simplement que « les gens se rassemblent et se parlent ».

Une réflexion spécifique doit donc être menée sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier. Le projet de Tiers-Lieux des Vallées - dont une partie se situerait sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier - serait un bon moyen de relancer le lien social dans le village. Il est envisagé d'ouvrir un espace ponctuel de rencontre et d'échange au sein du bâtiment investi par le Tiers-Lieux afin que les habitants s'imprègnent du projet et aient un lieu pour se retrouver.

Ce lieu nous permettra également d'avoir un espace affichage et communication sur nos actions, qui semblent manquer actuellement, selon les colombiérois.

La Maison de Vallée a rencontré à deux reprises la FMND afin de se présenter, de discuter des activités de chacune des structures et de voir si une coopération ponctuelle est envisageable. La communauté ne souhaite pas travailler avec l'Espace de Vie Sociale, même si elle dit se tenir au courant de ses actions. Mont'a la feira se positionne comme neutre face à la situation, ayant des bénévoles pour et contre le projet, et ayant pour but de faire par et pour tous les habitants.

**Toutes ces informations ont été données par les différents acteurs du territoire : les habitants, les associations et la Famille Missionnaire elle-même. Il est difficile de savoir qu'elles sont les informations vraies et à quels endroits les propos rapportés sont faux. Tout ce texte n'est donc pas une affirmation mais un état des lieux de la situation vue par les personnes qui la construisent.**

## 8.6. Un lien social à renforcer

Malgré les incompréhensions entre gens du pays et néo-ruraux, presque tous sont en recherche de lien social. Beaucoup constatent une amélioration sur la commune de Burzet : « il y a une évolution du lien social : il y a eu une période où il y a eu beaucoup moins par rapport à l'après-guerre, les burzetins se méfiaient des nouveaux arrivants, mais ce lien repart ».

Une conseillère municipale confirme : « Aujourd'hui ça s'est calmé [la méfiance vis-à-vis des néos]. Les gens pensaient que c'était une association pour "pegnaous", des hippies alternatifs. Pour certains

c'est ancré depuis toujours et ça ne changera jamais, pour les autres, ça changera petit à petit. La Maison de Vallée va faire son chemin. Il faut rester sur l'axe de mixité des publics et de lien social. »

Les actions de rencontres entre habitants sont reconnues comme utiles et efficaces et demandent à être poursuivies.

## 8.7. Pratiques associatives et culturelles

D'après les entretiens passés avec les habitants, on peut se rendre compte que les néos ont plus tendance à avoir des sorties dans des lieux culturels et associatifs comme le Fournil des Co'pains à Chirols, la Messicole à Montpezat ou Mont'a la feira et la Maison de Vallée.

Les habitants natifs de la vallée, eux, sont peu à fréquenter ces lieux : « Les gens ici ne se sont jamais ennuyés, toutes les associations socio-culturelles sont nouvelles, donc les gens d'ici n'ont pas l'habitude de fréquenter ce type de structures » ; « On s'occupe, on n'a pas de sorties, mais on va à la chasse, on se voit entre collègues le week-end, on s'occupe du jardin, on fait du bricolage. »

Les personnes âgées « du pays » sont très souvent membres des associations d'âinés de Burzet « l'UNRPA – Ensemble et Solidaires » et de Saint-Pierre-de-Colombier, les « Aînés Ruraux ». Cependant, avec le vieillissement de la population, les membres actuels n'ont plus l'énergie de participer à leurs activités et ils peinent à trouver « la relève ».

Plus généralement, les habitants font déjà beaucoup de choses : du jardinage, du bricolage, des balades et donc n'ont que peu de temps pour des sorties de loisir.

Enfin, plusieurs personnes en situation de précarité nous ont confié ne pas participer à des activités de loisirs, faute de moyens financiers.

## 8.8. La Maison de Vallée 3 ans après

« Je recherchais une association pour rencontrer des gens, découvrir la région et proposer mon aide. On y rencontre des gens chaleureux, sympathiques, humbles. Je constate la présence de beaucoup de néo-ruraux venus faire revivre le territoire. La Maison de Vallée donne plein d'espoir, on y voit de gens motivés pour apporter quelque chose, donner de leur temps et ça n'a pas de prix. »

« C'est un beau projet. »

« Je pensais que la Maison de Vallée était un groupe de néos qui se retrouvent pour faire des activités. »

« Je connais de nom, je connais les ateliers informatiques et les lundis, mais rien d'autre. ; Les gens de la Maison de Vallée peuvent être utiles, ils rendent service. »

« C'est un peu toujours le même groupe de personnes qui participe aux activités. »

« Les gens connaissent l'association mais ne savent pas ce qui s'y passe, hormis les lundis du terroir qui sont emblématiques à Burzet. »

« Je connais vaguement la Maison de Vallée, je ne sais pas trop ce qui s'y passe et je n'ai jamais participé à une action. S'il n'y avait pas la Maison de Vallée, il n'y aurait pas beaucoup d'animation à Saint-Pierre-de-Colombier. »

« C'est un lieu accueillant, il y a une bonne ambiance partagée, des échanges, des rencontres, du lien. Tout ce qu'on m'a offert comme valeur ici, je le transmets. Il faut le valoriser, le reproduire, c'est pas partout comme ça. C'est une des raisons pour lesquelles je suis restée ici. »



« La Maison de Vallée amène une dynamique incroyable, c'est un atout fort pour la vallée, pour les habitants et les personnes qui s'installent sur le territoire. »

« J'en ai une très bonne image maintenant. A la création je n'étais pas du tout sûre de ce qui allait se passer. Je me demandais qui allait venir là ? Je pensais que personne n'allait se déplacer. »

« Je connais de nom mais ne sais rien d'autre. »

« La Maison de Vallée est née de la volonté de beaucoup de membres de l'association Mont'a la feira de voir se développer ce lien social, et que ce soit reconnu par des instances comme la CAF. Quand Gaëlle est venue présenter le projet, cela correspondait à quelque chose auquel nous pensions depuis longtemps. Je n'ai jamais eu autant de lien social qu'en faisant partie Mont'a la feira. Cela m'a permis de m'intégrer dans le village. Et l'association crée du lien social. C'est tout ce auquel on croit à travers la Maison de Vallée : l'intergénérationnalité, la parentalité, etc.

Mont'a la feira c'est 50% d'actifs et 50% de retraités, ce mélange crée la richesse de l'association mais c'est aussi un frein, car beaucoup d'actions reposent sur toujours les mêmes, et des fois il y a un essoufflement. »

« J'avais entendu parler du projet d'EVS, et pour moi le terme social faisait référence à des personnes âgées ou au chômage. En réalité c'est plus étonnant que ce que je croyais, au niveau de la largeur des champs d'intervention. Je suis épaté par la richesse des contenus, des initiatives portées. Je craignais un essoufflement de ce lieu, mais non. Je ne regarde pas assez ce qu'il s'y passe, je ne prends pas le temps de participer. C'est vraiment un lieu de vie et de dynamisme. »

« J'en ai entendu parler, la Maison de Vallée s'occupe de beaucoup de choses sociales. »

« Il est utile qu'il y ait des actions qui favorisent les liens sociaux. »

« C'est bien, on sait qu'on peut débarquer pour une petite aide, faire une photocopie ou juste dire bonjour, il y a un super accueil, un côté humain. »

Avec tous ces témoignages, il est évident que la Maison de Vallée est devenue un espace incontournable dans la vallée. Toutefois, une part non négligeable d'habitants n'a pas connaissance des activités que propose l'EVS, il est donc nécessaire de poursuivre les actions et de continuer à aller à la rencontre des habitants.

## CONCLUSION :

Les éléments collectés lors du diagnostic territorial de 2016 aboutissaient aux enjeux et à la cohérence d'un projet d'Espace de Vie Sociale sur la vallée de la Bourges, Espace de Vie Sociale dont les actions sont ouvertes aux communes de l'intercommunalité ou aux communes situées au Nord sur le plateau.

Le diagnostic avait tout particulièrement permis de repérer des populations pour lesquelles le risque d'absence de lien social et de réseau est important (personnes seules, familles monoparentales, personnes à faible revenu, personnes âgées, adolescents ...). Aujourd'hui, l'évolution de la composition de la population, la paupérisation de cette dernière montre que l'Espace de Vie Sociale reste une réponse adaptée pour créer ou recréer du lien social, accueillir et accompagner ces personnes au sein d'échanges, d'activités collectives, de participation à des animations...

L'actualisation du diagnostic confirme donc l'intérêt de prolonger l'agrément de l'Espace de Vie Sociale et de poursuivre dans le sens des orientations engagées en 2017 soit :

Orientation 1 : Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics : Nouveaux arrivants / personnes du pays, jeunes et moins jeunes.

Orientation 2 : Permettre l'ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, au sport, à la culture, à la mobilité et à la découverte d'autres modes de vie, ceci afin de briser le sentiment d'isolement.

Orientation 3 : Construire un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Orientation 4 : Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire en communiquant mieux nos actions et en liant des partenariats avec les associations locales.

La présence d'un Espace de Vie Sociale sur ce territoire s'avère plus que jamais pertinente.